

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre régional de publication de Bordeaux

LES THERMES SUD
DE LA
VILLA GALLO-ROMAINE
DE
SEVIAC

par R. Monturet et H. Rivière

avec la collaboration de J.-P. BOST, J. LAPART et E. MONTURET

AQUITANIA supplément 2



ÉDITIONS DU CNRS
15, quai Anatole-France
75700 PARIS

1986



ÉDITIONS DE LA
FÉDÉRATION AQUITANIA
28, place Gambetta
33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS	9
INTRODUCTION. LE SITE GALLO-ROMAIN DE SÉVIAC (P. ARAGON - LAUNET)	13

LIVRE I

L'ARCHITECTURE DES THERMES

(R. MONTURET - H. RIVIÈRE)

CHAPITRE I

LE BALNÉAIRE ORIGINEL - PREMIER ÉTAT, PHASE A	23
Architecture et fonctions	23
I. Secteur non chauffé	24
II. Secteur chauffé	26
Circulation de l'eau	30
Schéma de circulation	31
NOTES	32

CHAPITRE II

RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS - PREMIER ÉTAT, PHASE B	35
Architecture et fonctions	35
I. Destruction de la fournaise et ses conséquences	35
II. La salle de repos (salle 5)	35
III. Transformations dans les salles froides	36
IV. Réfections dans les salles chaudes	38
V. Construction extérieure aux thermes	38
Circulation de l'eau	39
Schéma de circulation	39
NOTES	40

CHAPITRE VII	
DERNIERS AMÉNAGEMENTS - TROISIÈME ÉTAT, PHASE B	77
Architecture et fonctions	77
I. <i>Les premiers travaux : salle 21</i>	77
II. <i>La reprise des travaux dans la partie est</i>	78
III. <i>Les reprises dans le balnéaire</i>	79
NOTES	81
CHAPITRE VIII	
L'ABANDON DES THERMES	83
NOTES	84
CONCLUSION	85
ANNEXES : ÉTUDES STRATIGRAPHIQUES (H. RIVIÈRE)	87
PHOTOGRAPHIES	103
TABLE DES PLANCHES	(en Hors-Texte)

LIVRE II

DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

CHAPITRE I	
LES MOSAIQUES (E. MONTURET)	135
CHAPITRE II	
LES ENDUITS PEINTS (H. RIVIÈRE)	171
CHAPITRE III	
LES MARBRES (R. MONTURET)	193
CHAPITRE IV	
LES MONNAIES (J.-P. BOST)	219
CHAPITRE V	
LA CÉRAMIQUE ET LE PETIT MATÉRIEL (J. LAPART)	231
CHAPITRE VI	
LES BRIQUES CLAVEAUX (H. RIVIÈRE)	245

CHAPITRE III

LA CRÉATION DES SECONDS BAINS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE A	41
Architecture et fonctions	41
I. <i>Le mur de liaison</i>	41
II. <i>Extension du bâtiment</i>	42
Circulation de l'eau	43
Schéma de circulation	44
NOTES	45

CHAPITRE IV

L'EXTENSION VERS LE SUD. - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE B	47
Architecture et fonctions	47
I. <i>Réaménagement du secteur occidental</i>	47
II. <i>Secteur oriental : le bassin de la salle 3</i>	51
III. <i>Aménagement de la salle 17 et du raccordement occidental de la villa</i>	52
Circulation de l'eau	53
Schéma de circulation	55
NOTES	56

CHAPITRE V

PERFECTIONNEMENT ET RÉFECTIONS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE C	57
Architecture et fonctions	57
I. <i>Les transformations du balnéaire ouest</i>	57
II. <i>Aménagement des salles communes aux deux ensembles</i>	59
III. <i>Salle 17</i>	61
IV. <i>Aménagement de la cour intérieure</i>	61
Circulation de l'eau	61
Schéma de circulation	63
Étude comparative	63
NOTES	66

CHAPITRE VI

UNE NOUVELLE CONCEPTION DES THERMES - TROISIÈME ÉTAT, PHASE A	69
Architecture et fonctions	69
I. <i>Vue d'ensemble</i>	70
II. <i>Le Frigidarium</i>	70
III. <i>Les aménagements du secteur chaud est</i>	72
Circulation de l'eau	75
Schéma de circulation	76
NOTES	76

LIVRE II

DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

R. MONTURET

III. MARBRE : DESCRIPTION ET ÉTUDE

L'étude technique des marbres décorant les thermes de Séviac porte essentiellement sur la description des fragments ou des éléments complets moulurés, retrouvés en stratigraphie dans les hypocaustes des salles reconstruites dans la seconde moitié du IV^e siècle et abandonnées au Ve siècle. C'est, en effet, des couches de remblais des salles 20 (TH. 8) et 21 (TH. 12) que provient la grande majorité de ces marbres. Leur mise en œuvre ne pouvait se situer que dans la partie orientale du balnéaire à l'état 3 phase A. De nombreux éléments tout à fait comparables ont été découverts au cours des fouilles dans la cour séparant les thermes de la villa, au sud-est du bâtiment thermal et dans le secteur paléochrétien : bien que leur appartenance à la décoration des thermes soit probable (même profils, même taille, même aspect...), ils ne seront pas étudiés ici, sauf exceptionnellement, pour fonder une comparaison.

La quasi-totalité des marbres retrouvés appartient à la même espèce : marbre gris-blanc saccharoïde de type pyrénéen (Saint-Béat ?). Leur état de conservation est variable : certains fragments s'effritent, d'autres ont subi des altérations dans la couleur, d'autres enfin sont recouverts de calcite.

Nous commencerons cette étude par l'examen des fragments non moulurés, retrouvés *in situ* ou dans les remblais. Elle sera suivie de celle des fragments moulurés qui ont été classés selon leur fonction architecturale : chambranles, moulures de couronnement, éléments de pilastres, bases diverses. Enfin nous avons tenté de retrouver les mesures employées par les sculpteurs.

A - Marbres lisses

Une très grande quantité de fragments de plaques d'épaisseur variable, représentant une surface de plus de 40 m² et de baguettes, a été mise au jour sur l'ensemble du site et particulièrement dans TH. 8 et TH. 12. La fouille a, d'autre part, permis de reconnaître qu'aux différents états, et donc dès le second siècle, le marbre a été un des matériaux les plus usités pour recouvrir non seulement les soubassements des murs des différentes salles, des bassins mais aussi des sols.

Le seul vestige du 1^{er} état en place orne le sol du bassin du *frigidarium*. Il s'agit d'une plaque de marbre blanc de 2,5 cm d'épaisseur. A la phase B, toujours du 1^{er} état, un autre fragment est plaqué contre le mur ouest de la salle 2 bis. Cette utilisation se poursuit à l'état 2, phases A et B, mais elle est encore mieux attestée à la phase C : 1^{ère} moitié du IV^e siècle. Outre le bassin du *frigidarium* S. 3 où le sol, les murs dans leur partie basse et la marche sont entièrement revêtus de grandes plaques, toute la partie occidentale du balnéaire en est recouverte. Des fragments sont encore encastrés au pied des murs des salles 14 et 15 ; des parois des bassins du *frigidarium* S. 14, du bassin à abside de l'*apodyterium* S. 16, des bassins chauds du *caldarium* S. 12, les sols des salles 13 et 14 ainsi que ceux des bassins portent les traces de leur revêtement en marbre (joints en surépaisseur, incrustation de fragments de plaquettes de calage de 3 à 10 cm de côté pour aider au nivellement du pavement de la salle 14). Même dans les latrines S. 18, les dalles en

bordure des sièges sont en marbre (planche 12). Vers la fin du IV^e siècle, à la phase 3A, le grand *frigidarium* S. 19 et sa piscine sont encore ornés de marbre, mais uniquement en pariétal ; seules les marches, les contre-marches et la margelle en sont entièrement revêtus. Plus à l'est, sur le sol de l'*alveus* du *caldarium* S. 6, quatre plaques de couleur gris-blanc ont été retrouvés *in situ*.

Il apparaît ainsi que le marbre, en dehors de son emploi comme élément de décor architectural, a été utilisé avec profusion dans le revêtement des soubassements des murs et des sols, tant dans les salles froides que chaudes. Nous pouvons nous demander si son utilisation n'était pas plus fonctionnelle qu'esthétique. Si sa finesse, son coloris, sa beauté font de lui un matériau noble, très décoratif mais cependant d'aspect froid, il reste toutefois pratique. Du fait de la proximité des carrières, son prix peut être plus abordable ; sa taille et son polissage sont aisés et son entretien facile. A côté de ces considérations techniques, il en est une autre d'ordre sanitaire. En effet, pour pouvoir nettoyer complètement, surtout les bassins, il faut, et c'est une des conditions indispensables, avoir des parois lisses ne présentant pas de pores. Le marbre, qui présente un poli parfait, n'était-il pas utilisé pour cette raison ? Aucun autre revêtement n'aurait, comme lui, présenté toutes les garanties de propreté.

C'est au Ve siècle, à l'état III B, qu'il est définitivement abandonné. Certains fûts de colonne provenant des portiques sont enfouis sous le sol de la cour intérieure. Les plaques et décors sont arrachés, mis en tas, comme par exemple dans le secteur paléo-chrétien, où ils sont retrouvés en poudre ou à l'état fragmentaire : pour servir à la confection d'un autre genre de décor ?

B - Marbres moulurés

I. Chambranles

Les fragments proviennent en majorité du secteur TH. 12¹. Leur regroupement et leur classement en fonction de leur modénature ont permis de déterminer cinq groupes d'encadrements de baies, pieds-droits ou traverses. Quelques-unes de ces traverses ont leur lit supérieur (ou lit d'attente) muni de mortaises et tenons. Il est donc à peu près sûr que certains linteaux étaient couronnés, soit directement de corniches, soit de frises surmontées de corniches. Dans la mesure où une seule traverse² a été retrouvée intacte, il est impossible d'établir une restitution du couronnement de ces linteaux à partir des morceaux des autres ensembles retrouvés.

Groupe I : Pl. I et 2

C'est le plus classique, puisque, avec quelques variantes, nous le retrouvons à Ostie (Fig. 1) aux thermes de Buticosus, décorant l'encadrement de la porte de la salle 4, ainsi que dans l'entrée du temple dell'Ara rotonda ; à la Maison Carrée de Nîmes, il orne la porte de la *cella*³ ; dans les thermes de Cimiez (Fig. 2) ; plus près de nous, à la villa de Montmaurin⁴, un chambranle dont les caractères sont identiques à ceux mis au jour à Séviac décore l'édifice de IV^e siècle.

La mouluration de la face principale (ou face de parement) se divise en trois parties : elle comporte les éléments de l'encadrement de la porte ionique (c'est-à-dire qu'elle offre les caractéristiques de l'entablement ionique, à savoir architrave à deux fascas, frise, corniche) décrite par Vitruve⁵ : trois *corsae* chanfreinées, dont la seconde est surmontée d'une baguette, couronnées d'une cimaise composée d'un talon sous bandeau.

La taille est soignée mais le profil d'une même moulure varie, les arrondis sont plus ou moins concaves ou convexes, les chanfreins ont leur arête arrondie ou plus ou moins biseautée, l'épaisseur de la plaque varie elle aussi parfois.

Il existe quatre largeurs différentes dans ce type de chambranle : 0,237 m - 0,246 m - 0,267 m - 0,274 m et deux genres de traverses, l'une trapézoïdale (faces de joint à 45°), l'autre rectangulaire.

N° 6 : Planche 1 (fig. 3).— Traverse rectangulaire⁶. Élément de côté gauche de linteau, en sept morceaux raccordés sur cassure. $L = 0,75$ m, $l = 0,288$ m, ép. = 2 à 3 cm. La mouluration de la face principale se retourne vers le bas selon une ligne à 45° et s'arrête au niveau du lit inférieur. Celui-ci est percé, à 12,5 cm de son bord gauche, d'une mortaise qui se situe donc dans l'axe du pied-droit. La face arrière est taillée à l'aiguille. Le long du bord intérieur se trouve une feuillure (traces d'une coupe faite à la scie ?). Sa largeur est de 4,2 cm, une mortaise⁷ à la limite des deux tailles et à 0,69 m du bord gauche est percée obliquement du bas vers le haut (tenon coudé ?). Ce sont ces deux mortaises qui nous permettent de dire que cet élément est un linteau.

N° 11 : Planche 2.— Traverse ? Fragment de la partie supérieure droite. Face de joint lissée, taillée à 45°. $L = 0,22$ m, $l = 0,178$ m, ép. = 3,2 à 4,3 cm. Face arrière lissée. Mortaise avec reste de tenon percée perpendiculairement à cette face et sensiblement à mi-hauteur.

N° 7 : Planche 2 (fig. 3).— Montant droit, partie supérieure. Élément en quatre morceaux raccordés sur cassure. Face de joint lissée, taillée à 45°. $L = 1,318$ m, $l = 0,237$ m, ép. = 3,2 à 3,6 cm. Face arrière lissée.

N° 8 : Planche 2 (fig. 3).— Montant gauche. Élément en cinq morceaux. $L = 1,048$ m, $l = 0,266$ m, ép. = 4,8 à 5,4 cm. Constitue la partie supérieure du jambage. Lit d'attente lissé, mortaise dans l'axe du chambranle⁸. Face arrière bossagée avec parallèlement au bord intérieur une feuillure large de 6 cm.

N° 10 : Planche 2.— Élément en huit morceaux raccordés sur cassure. $L = 0,80$ m, $l = 0,274$ m, ép. = 3,5 à 4,3 cm. Face arrière lissée.

N° 12 : Planche 2.— Élément. $L = 0,20$ m, $l = 0,246$ m, ép. = 3,3 à 3,6 cm. Face arrière lissée.

N° 66 : Planche 2.— Élément. $L = 0,22$ m, $l = 0,246$ m, ép. = 3,7 à 4,4 cm.

Si l'élément qui fait l'objet de la note 6, trouvé dans la cour, appartient, ce que nous supposons, aux thermes, il y aurait eu au moins trois, sinon quatre, éléments de ce type.

Groupe 2 : Pl. 3

Trois ensembles provenant de TH. 12, les n° 1, 13 et 36, représentent ce type. Ils sont en outre identiques par leurs dimensions et leur matière et proviennent vraisemblablement du même encadrement de porte.

La face principale comporte⁹, du côté intérieur vers le côté extérieur : chanfrein renversé, listel saillant, chanfrein droit, talon droit, double chanfrein, gorge saillante à profil segmentaire, plate-bande, talon renversé, chanfrein renversé, chanfrein droit.

Ainsi la mouluration qui caractérise ce type de chambranle s'ordonne-t-elle de façon équilibrée de part et d'autre d'une moulure creuse qui est l'axe de la composition ; pourtant les deux moulures l'encadrant directement sont différentes : d'un côté il s'agit d'une moulure saillante, de l'autre, d'une moulure plate. Par ailleurs, le listel saillant, côté intérieur, ne se retrouve pas côté extérieur (chanfrein et listel sont remplacés par une seule moulure : le chanfrein).

Si la taille est très belle, les contours nets, les arêtes vives, le polissage soigné¹⁰, le profil des moulures varie dans la longueur des plaques. Cela se remarque dans le tracé des lignes courbes qui sont plus ou moins arrondies, dans la plate-bande, légèrement concave à certains endroits (n° 36) et dont les raccordements sont fouillés ou non, dans le double chanfrein aux lignes émoussées. La face arrière de ces éléments est dressée, lissée même, leur surface plane, sauf celle du n° 1 qui est faiblement convexe. Quant au n° 36, il a, sur le côté extérieur, et seulement dans sa partie haute, une légère concavité qui s'atténue ensuite progressivement jusqu'à rattraper le niveau plan : est-ce une ébauche de feuillure ?

N° 1 (fig. 4). – Base du montant droit. Élément complet en quatre morceaux raccordés sur cassure. $L = 0,596\text{ m}^{11}$, $l = 0,247\text{ m}^{12}$, ép. = 1,5 à 2,7 cm. Le profil montre que la saillie des moulures est tangente au plan de taille, alors qu'elle est en dedans aux n° 13 et 36. Aucune trace de mortaise. La base de la face principale est « martelée »¹³ sur environ 3 cm de haut avec une rainure bien marquée sur sa partie supérieure. Le lit de pose est souligné sur toute sa longueur et au droit de la face arrière d'un filet débordant de 3,4 mm épais de 6,5 mm. Lit d'attente lissé.

N° 13 (fig. 5). – Traverse. Élément d'une seule pièce, faces de joint à 45° à partir du biseau renversé. $L = 1,389\text{ m}$ (0,967 m lit inférieur), $l = 0,247\text{ m}$, ép. = 1,6 à 2,9 cm. Quatre mortaises¹⁴, deux sur le lit supérieur, deux sur le lit inférieur. La face arrière est munie d'une entaille¹⁵ rectangulaire, percée de bas en haut, qui devait recevoir une patte coudée fichée dans le mur servant plus à fixer le linteau lors de sa mise en place qu'à le maintenir.

N° 36 (fig. 5). – Montant gauche, partie haute. Fragment d'un élément en trois morceaux. Face de joint à 45° munie du côté intérieur d'une feuillure de 1,8 cm de côté et dans laquelle s'encastraient les extrémités du lit inférieur de la traverse. La face de joint est percée d'une mortaise¹⁶.

Ces trois éléments appartiennent à un même encadrement de porte dont la largeur serait de 0,93 m.

Groupe 3 : Pl. 4 et 5

Cette troisième série est très ressemblante au groupe 2. La modénature s'ordonne aussi de part et d'autre de la gorge, axe de la composition. Les moulures qui encadrent dans le deuxième groupe directement la gorge n'existent pas ici et la mouluration de la partie extérieure est plus variée. L'étude du profil de ces fragments¹⁷ montre qu'il y a en outre quelques différences surtout dans la partie extérieure. Aucun élément n'étant complet, nous avons dû classer ces fragments en cinq types a, b, c, d, e. Parmi eux, a, b et c sont regroupés d'après les moulurations des bords intérieurs, d et e d'après celles des bords extérieurs. De ce fait, les éléments des types d et e peuvent, le cas échéant, provenir de chambranles dont l'autre extrémité est classée dans les types a, b, ou c (fig. 6).

En réunissant a et d¹⁸, nous distinguons, du bord intérieur au bord extérieur : chanfrein renversé, listel saillant¹⁹, chanfrein droit²⁰, talon droit, gorge saillante à profil segmentaire, talon renversé, chanfrein renversé, listel saillant, plate-bande, listel saillant²¹, chanfrein droit.

Type a : N° 2 : Planche 4. – Fragment. $L = 0,19\text{ m}$, $l = 0,183\text{ m}$, ép. = 1,5 à 2,6 cm. Face arrière bossagée.
N° 70 - 1 : Planche 4. – Fragment. Extrémité inférieure gauche d'une traverse. Face de joint taillée à 44°. $L = 0,245\text{ m}$, $l = 8,7\text{ cm}$, ép. = 1 à 2,5 cm. Face arrière lissée avec mortaise (diamètre 7 mm, profondeur 12 mm).
N° 70 - 2. – Fragment. $L = 0,27\text{ m}$, $l = 0,09\text{ m}$, ép. = 1,5 à 3 cm. Face arrière lissée.

Type b : N° 71 : Planche 5. – Fragment d'un montant en deux morceaux. $L = 0,31\text{ m}$, $l = 0,08\text{ m}$, ép. = 1,8 à 3,2 cm. Face arrière lissée, face de joint (lit de pose ou d'attente) lissée avec mortaise (diamètre 7 mm, profondeur 24 mm).

Type c. – Fragment provenant de la cour. $L = 0,40\text{ m}$, $l = 0,22\text{ m}$, ép. = 2,8 à 3,5 cm. Face arrière lissée.

Type d : N° 65 : Planche 4. – Fragment de la partie supérieure droite d'un montant ou extrémité supérieure gauche d'une traverse. Face de joint à 45° environ. $L = 0,20$ m, $l = 0,131$ m, ép. = 1,7 à 2,7 cm. Face arrière lissée.

Type e : N° 15 : Planche 5. – Fragment de la partie supérieure gauche d'un montant ou extrémité supérieure droite d'une traverse. Face de joint à 45°. $L = 0,24$ m, $l = 0,077$ m, ép. = 1 à 2,3 cm. Face arrière lissée.

Groupe 4 : Pl. 5

La caractéristique de ce groupe se trouve dans la moulure axiale qui, à l'inverse des deux précédents, est à profil convexe. Trois fragments appartiennent à cette catégorie, parmi lesquels il est possible de distinguer deux types. Un des fragments (N° 68) s'oppose en effet aux autres dans la mesure où la mouluration beaucoup plus fouillée incite à la considérer comme antérieure aux chambranles du deuxième type.

Du bord intérieur au bord extérieur : chanfrein renversé, chanfrein renversé à arête biseautée, talon renversé, chanfrein renversé, tore à profil segmentaire, gorge saillante, listel saillant, plate-bande, listel saillant. La taille de ce fragment s'apparente à celle des groupes 2 et 3 et on serait tenté d'y voir une preuve qu'ils sont contemporains. Par contre, cette taille est moins accentuée dans le type 2, ce qui donne aux profils des moulures un relief moins prononcé. D'autre part, la mouluration est légèrement différente du côté intérieur : le talon renversé du premier type est ici remplacé par un biseau double émoussé et une gorge saillante à très larges bords biseautés. Au côté extérieur, les dernières moulures du type I sont remplacées par un chanfrein droit, un anglet et une plate-bande. Enfin, la moulure convexe devient souvent une plate-bande aux arêtes biseautées.

Type 1 : N° 68 : Planche 5 (fig. 7, fragment du centre). $L = 0,31$ m, $l = 0,158$ m, ép. 1,9 à 2,4 cm. Face arrière lissée. Les dernières moulures des deux extrémités sont cassées ce qui ne nous permet pas de connaître la largeur du chambranle.

N° 43. – Petit fragment. – $L = 0,095$ m, $l = 0,048$ m, ép. = 1,7 à 2,2 cm. Ne sont conservées que deux moulures, le tore à profil segmentaire et le cavet droit.

Type 2 : Cinq fragments qui diffèrent par l'épaisseur et la taille de la face arrière (fig. 8).

N° 72 - 1 : Planche 5. – Élément en cinq morceaux raccordés sur cassure. $L = 0,65$ m, $l = 0,281$ m, ép. 3 à 4,3 cm. Le dos est lissé, légèrement concave.

N° 72 - 2. – Fragment côté extérieur ayant la même épaisseur que le précédent. $L = 0,21$ m, $l = 0,18$ m. L'extrémité extérieure de la face arrière est lissée sur une largeur de 0,14 m, bossagée vers l'intérieur de la plaque.

N° 72 - 3. – Fragment côté extérieur. $L = 0,20$ m, $l = 0,20$ m, ép. = 3 à 3,6 cm. La face arrière est lissée du côté extérieur sur une largeur de 11,5 cm, bossagée vers l'intérieur de la plaque. Une profonde rainure sépare les deux tailles.

N° 72 - 4. – Fragment côté intérieur. $L = 14,5$ cm, $l = 15$ cm, même épaisseur que le précédent. La face arrière semble smillée sur une largeur de 6 cm en bordure de son extrémité intérieure et bossagée dans la partie médiane du chambranle. Une rainure sépare ces deux tailles.

N° 72 - 5. – Fragment côté extérieur. $L = 0,195$ m, $l = 0,195$ m, ép. = 1,3 à 1,9 cm. Une face de joint lissée avec une mortaise d'un diamètre de 6 mm qui serait située dans l'axe du chambranle. La face arrière est lissée.

N° 5 : Planche 5. – Fragment côté intérieur. $L = 0,14$ m, $l = 0,166$ m, ép. = 1,7 à 2,9 cm. Face arrière lissée. Une face de joint lissée.

Groupe 5

Un seul élément de ce type

N° 3 : Planche 5 (fig. 7, fragment du bas). Largeur du chambranle = 0,265 m, ép. = 4,9 cm. Face arrière bossagée, feuillure le long du bord intérieur large de 4,2 cm.

Sur la face de parement, la mouluration s'ordonne symétriquement par rapport à l'axe de la composition dont la

moulure est un bandeau aux arêtes biseautées. Du côté intérieur vers le côté extérieur : chanfrein renversé à arête arrondie, talon renversé, chanfrein renversé, bandeau saillant, chanfrein droit, talon droit, bandeau saillant. La taille est soignée, les courbes bien prononcées et les raccords fouillés ajoutent encore au relief de ce type de chambranle, qui se rencontre à Montmaurin, au sanctuaire des eaux de la Hillère²².

II. Moulures de couronnement

Deux groupes sont distincts : le premier est composé d'une moulure à profil curviligne comprise entre deux moulures à profil droit, le deuxième groupe comporte deux moulures à profil curviligne qui, lorsqu'elles sont différentes, sont chacune surmontées d'une moulure à profil droit (type 1 et 2) et lorsqu'elles sont identiques ont une moulure supérieure saillante (type 3)²³.

Groupe 1 : Pl. 6 (Fig. 9).

Type 1 : le profil de ces éléments est composé, du bas vers le haut : listel, doucine droite, listel, bandeau saillant²⁴.

N° 53 : Deux fragments raccordés sur cassure. $L = 0,475$ m, $h = 4,2$ cm, ép. = 6,3 à 7 cm. Lit de pose lissé, en légère pente vers l'avant. Lit d'attente lissé, mortaise à l'extrémité droite : diamètre = 5 mm, profondeur = 2,3 cm.

N° 54 (fig. 10 et 11). Fragment d'un angle saillant. $L = 0,123$ m, $h = 4,2$ cm, ép. = 6,7 à 8,2 cm. Feuillure à l'extrémité gauche permettant l'assemblage avec l'élément voisin. Deux lignes gravées à la pointe, sur le lit d'attente et sur le lit de pose, ont servi de repère pour la taille de cette feuillure qui semble avoir été exécutée à la sciote ; en effet, le côté jointif est sensiblement dressé, l'autre est brut de taille. Lit de pose dressé au ciseau jusqu'à la ligne gravée, bossagée au-delà, vers l'arrière. Lit d'attente lissé, arête arrière biseautée. Face arrière dressée.

N° 55 : Fragment. $L = 0,22$ m, $h = 4,3$ cm, ép. = 7,7 à 8 cm. Lit de pose lissé. Dépôt calcaire sur le lit d'attente. Face arrière bossagée avec fruit extérieur de 5 mm.

N° 56 : Fragment. $L = 0,115$ m, $h = 4$ cm, ép. = 8,1 cm. Même remarque que pour le n° 54 mais la ligne gravée sur le lit d'attente n'apparaît que sur le côté droit. Ces deux fragments semblent appartenir au même couronnement, dont celui-ci est peut-être le retour d'angle.

N° 57 (fig. 10 et 11). Fragment de l'extrémité gauche d'un élément avec retour d'angle sur plaque. $L = 0,192$ m, $h = 5$ cm, ép. = 7,3 cm. Sur le lit d'attente sont gravées deux lignes de repère taillées au burin, parallèles, distantes de 1,3 cm. La face arrière a un fruit intérieur de 7 mm, un filet saillant prolonge le lit supérieur. Les lits sont recouverts d'un dépôt calcaire.

N° 58 : Deux fragments non jointifs. Le premier est un fragment d'un élément d'angle rentrant. $L = 0,23$ m, $h = 3,6$ cm, ép. = 6 à 7,4 cm. Face de joint à droite, lissée, taillée à 45°. Dépôt calcaire sur le lit d'attente. Face arrière bossagée avec fruit extérieur de 1 cm. Lit de pose lissé. Le second fragment est conservé sur une longueur de 0,117 m, mortaise sur lit d'attente.

N° 59 : Fragment. $L = 0,405$ m, $h = 4,8$ cm, ép. = 8,1 cm. Lit d'attente lissé, traces de mortier, mortaises percées obliquement à chacune des extrémités et distantes l'une de l'autre de 0,39 m. Diamètre = 7 mm, profondeur = 2,3 cm. Léger tracé à la pointe, sensiblement dans l'axe longitudinal du lit. Face arrière dressée avec fruit intérieur de 5 mm. Trace de mortier sur le lit de pose lissé.

N° 60 : Deux fragments non jointifs, chacun avec une mortaise sur le lit d'attente : diamètre = 5 mm, profondeur : 2,2 cm.

Premier fragment. $L = 0,275$ m, $h = 4,7$ cm, ép. = 6,8 cm. Face de joint à gauche avec cadre d'anathyrose. Lit d'attente lissé, la mortaise est à 26,4 cm de la face de joint. Face arrière dressée, fruit intérieur, filet saillant prolongeant le lit supérieur.

Deuxième fragment. $L = 0,215$ m. Lit de pose en pente vers l'avant.

N° 61 : Marbre blanc veiné gris bleu. Fragment. $L = 0,145$ m, $h = 4,6$ cm, ép. = 7,1 cm. Toutes les faces sont lissées, lit inférieur en pente vers l'avant.

Type 2 : Le bandeau saillant est remplacé par un quart de rond.

N° 52 : Fragment. $L = 0,155$ m, $h = 3,4$ cm, ép. = 5,7 à 6,4 cm. Lit de pose en légère pente vers l'avant. Face arrière bossagée, fruit extérieur de 7 mm.

Groupe 2 : Pl. 7 (Fig. 12)

Type 1 : Cavet droit, listel, cavet droit en saillie, bandeau renversé.

N° 43 : Élément complet en trois morceaux raccordés sur cassure. Partie gauche d'un couronnement avec retour d'angle sur plaque. $L = 1,25$ m, $h = 5,4$ cm, ép. = 7,5 cm.

Faces lissées. Quatre mortaises : diamètre 6 à 7 mm, profondeur = 2 cm. Deux sont situées sur le lit supérieur à 0,31 m du bord gauche, distantes l'une de l'autre de 0,625 m (le maintien du bloc contre le mur se fait par des tenons coudés). Deux autres mortaises sur le lit de pose à 0,123 m du bord gauche, distantes l'une de l'autre de 0,903 m.

Type 2 : Cavet droit, listel, doucine droite, bandeau renversé²⁵.

N° 44 : Élément en trois morceaux, deux raccordés sur cassure. Partie de droite d'un couronnement avec retour d'angle sur plaque. $L = 0,347$ m, $h = 5,2$ cm, ép. = 9,3 cm. Face arrière bossagée, traces de mortier. Lit d'attente avec mortaise, diamètre = 6 mm, profondeur = 2,8 cm, reste du tenon. Le troisième morceau ($L = 0,30$ m) a sur son côté gauche une face de joint avec cadre d'anathyrose. Mortaise sur le lit d'attente à 0,19 m de la face de joint.
N° 51 : Marbre gris-bleu veiné de blanc. Fragment. $L = 0,29$ m, $h = 5,4$ cm, ép. = 7 cm.

Type 3 : Deux talons droits superposés (le talon supérieur saillant).

N° 45 : Fragment. $L = 0,14$ m, $h = 4,1$ cm, ép. = 7,3 à 7,8 cm. Face arrière bossagée, fruit extérieur de 4 mm.

N° 46 : Fragment. $L = 8,5$ cm, $h = 4,2$ cm, ép. = 7,5 cm. Face arrière bossagée.

N° 47 : Fragment. $L = 0,20$ m, $h = 4,4$ cm, ép. = 8,5 cm. Face arrière bossagée.

N° 48 : Trois fragments dont deux raccordés sur cassure. $L = 0,21$ m, $h = 4,8$ cm, ép. = 7,4 cm. Face de joint avec cadre d'anathyrose du côté droit. Face arrière avec feuillure, partie inférieure dressée, partie supérieure bossagée.

N° 49 : Fragment. $L = 0,205$ m, $h = 4,6$ cm, ép. = 8,2 cm. Face de joint lissée du côté droit. Même taille sur la face arrière que pour le n° 48. Lit supérieur lissé en bordure sur 4 cm, dressé à la gradine vers l'arrière.

N° 50 : Deux fragments non jointifs. $L = 0,185$ m, $h = 4,5$ cm, ép. = 6,4 cm. Face de joint lissé du côté droit. Face arrière avec même taille que les deux numéros précédents mais partie dressée plus importante avec fruit extérieur. $L = 0,140$ m.

Tous ces fragments sont de très bonne facture. Certains comportent un angle saillant (n° 54, G1 - T1), d'autres un angle rentrant (n° 58, G1 - T1) ; trois ont un retour d'angle sur plaque (n° 57, G1 - T1) ; n° 43, G2 - T1 et n° 44, G2 - T2) ; quelques-uns ont soit leur face latérale lissée (n° 49, G2 - T3) soit un cadre d'anathyrose (n° 60, G1 - T1 ; n° 44, G2 - T2 et n° 48, G2 - T3). Il semble donc que ces éléments étaient destinés soit à couronner des motifs ornant le pourtour des salles, soit à encadrer la partie supérieure d'une baie.

III - Pilastres

Nous regroupons dans ce chapitre les éléments retrouvés qui correspondent aux parties constitutives de la colonne : base et fût.

Base : Pl. 8, 9, 10

N° 63 : Le seul élément découvert dans les thermes²⁶. Elle est intacte et de très belle facture. De type attique, elle comporte : plinthe, tore, listel, scotie, listel, tore, listel, congé. Ces deux dernières moulures font généralement partie du fût, mais il n'est pas rare pourtant de les retrouver sculptées sur les bases. Longueur de la plinthe = 0,361 m, longueur du lit supérieure ou largeur du fût = 0,288 m, hauteur totale = 0,101 m, hauteur jusqu'au tore supérieure = 0,87 m, débord latéral de la plinthe par rapport au fût = 3,6 cm, épaisseur = 3,7 cm à la base. Les moulures de la face principale se retournent à l'équerre sur les faces latérales sur 2,1 cm. La face arrière est lissée avec, à chacune des extrémités, une feuillure large de 2,7 cm vers le bas et de 1,8 cm d'épaisseur. Le lit de pose, broché vers l'arrière est en pente vers l'avant avec une bordure plane, lissée. Le lit d'attente en pente vers l'arrière est percé de deux mortaises²⁷ distantes l'une de l'autre de 19 cm, d'axe en axe. Cette base supportait vraisemblablement le fût n° 17 dont la largeur est identique : 0,287 m.

Fûts

Ils sont tous cannelés et à rudentures. Les cannelures sont séparées par des listels qui rejoignent, vers le haut et le bas, les bandes plates couronnant le fût. La bande plate supérieure est garnie de festons au droit de chaque cannelure (cannelures à congé en contre-profil) ; celles-ci sont arrondies vers le bas au contact des rudentures (cannelures à congé de même profil) et de la plate-bande inférieure.

Nous n'avons pas jugé utile de décrire tous les fragments retrouvés qui, en grande majorité, ont les caractéristiques du fût n° 17, à six cannelures (type I). D'autres fragments, peu nombreux, ressemblent plus au pilastre n° 67 à quatre cannelures (type 2). Ils se différencient des premiers par leurs cannelures qui sont moins profondes et les rudentures moins arrondies.

*Type I : fûts à six cannelures**Série a*

N° 17 : Planche 8 (fig. 13). – Élément en dix-neuf morceaux raccordés sur cassure²⁸. $H = 1,37$ m, $l = 0,287$ m à la base, $0,284$ m à $1,23$ m de hauteur. Hauteur au sommet des rudentures = $0,68$ m. Profondeur des cannelures = $1,8$ cm, diamètre = $3,1$ cm (en moyenne) ; largeur des listels = $1,4$ cm, ce qui donne pour largeur entre les axes des listels $x = 4,5$ cm (en moyenne)²⁹. Le lit de pose, en pente vers l'avant, porte des traces de taille identiques à celles décrites pour la base n° 63. La face arrière lissée est en surépaisseur vers le côté gauche avec une légère feuillure à la base qui s'estompe vers le haut. Les côtés sont lissés (polis ?) avec des traces de mortier vers l'arrière. La largeur du pilastre étant supérieure à celle de la partie plane de la face arrière comprise entre les feuillures de la base attique³⁰, il semble donc que celle-ci était encadrée d'une plinthe (peut-être moulurée) maintenue par les feuillures, supportant des plaques de marbre uni, de part et d'autre du fût en légère avancée : $1,4$ cm.

N° 20 : Fragment de la base d'un fût, côté droit à deux rudentures. Dimensions : 9 cm \times 11 cm, ép. = $2,7$ cm \times 4 cm. Caractéristiques identiques à celles du n° 17 (fig. 14).

N° 19 : Planche 9. – Fragment partie haute du fût. Dimensions = 13 cm \times 20 cm, ép. = $4,7$ cm, $x = 4,7$ cm. Face arrière bossagée.

N° 64 : Planche 9. – Fragment partie haute du fût. Dimensions = 8 cm \times $9,5$ cm, ép. = $3,2$ cm, $x = 4$ cm. Face arrière lissée. Le lit d'attente, en pente vers l'arrière, à moitié lissé en bordure, bossagé à l'arrière, est percé d'une mortaise³¹.

Série b

N° 18 : Planche 10 (fig. 14). – Élément de la partie haute d'un fût, en deux morceaux raccordés sur cassure. Le fragment inférieur, portant le sommet des rudentures, a été retrouvé en TH. 12, celui du haut en TH. 20³². $H = 0,72$ m, $l = 0,25$ m, ép. = $5,7$ cm, $x = 4$ cm en moyenne. Face arrière pointée, faces latérales lissées en bordure de la face principale sur 2 à 3 cm parfois sur la largeur de la face, bossagée vers l'arrière. Cet élément est curieux puisque le sommet des rudentures se situe à $67,5$ cm de haut du fût. Si l'on considère que la hauteur des rudentures correspond au tiers de la hauteur du fût, celui-ci aurait $1,01$ m de haut³³. A quel ornement était-il destiné ? Son épaisseur est d'autre part très importante, elle correspond au cinquième de la largeur, alors qu'elle est comprise entre le neuvième et le dixième pour les fragments de la série a.

Type II : fûts à quatre cannelures

N° 67 : Planche 9. – Provenance TH. 12 et cour intérieure. Élément à la limite des rudentures en deux morceaux raccordés sur cassure. $H = 0,30$ m, $l = 0,194$ m, ép. = $2,3$ à 3 cm, $x = 4,6$ cm (moyenne). Faces principale et latérale polies, face arrière.

N° 23 : Fragment à la limite des rudentures. Dimensions 15 cm \times $16,5$ cm. Ep. = $3,1$ cm, $x = 4,7$ cm. Face arrière lissée.

Ainsi, les éléments 17 et 20, 19 et 64, dont l'un a la face arrière bossagée³⁴, l'autre lissée et une épaisseur plus importante que celle des deux premiers numéros montrent-ils qu'il y avait au moins quatre pilastres de la série a, d'une largeur sensiblement égale et au moins deux de la série b (n° 67 et 23).

IV - Bases diverses

Trois fragments découverts représentent pour deux d'entre eux (n° 16 et 62) peut-être la base d'un pilastre, le troisième (n° 73) étant une plinthe (Fig. 15).

N° 16 : Planche 11. — Fragment d'une base, côté droit, partie supérieure. Dimensions : 7,8 cm x 11 cm. Ép. = 2,9 cm. Les moulurations de la face principale se retournent à l'équerre sur la face latérale et ce sur 1,6 cm. Le lit d'attente, lissé en bordure, bossagé vers l'arrière, est percé d'une mortaise³⁵. Face arrière lissée munie d'une feuillure verticale sur le côté. Ce fragment est identique à une base retrouvée intacte sur le site de Séviac, dans le secteur paléochrétien (Il s'agit d'un élément d'angle intérieur, côté droit, face de joint à gauche taillée à 45°). De bas en haut, la composition des moulures est : chanfrein droit saillant, talon renversé, quart de rond renversé, tore à profil demi-circulaire, double chanfrein, chanfrein renversé saillant. Ce fragment, par sa couleur et l'aspect de sa taille très affinée se rapproche des fragments du pilastre de type I.

N° 62 : Planche 11. — Fragment de base, côté droit, partie inférieure. Dimensions : 13,2 cm x 17 cm. Ép. = 3,6 cm. Les moulurations de la face principale se retournent à l'équerre sur la face latérale sur 2,8 cm. Lit de pose lissé en bordure, bossagé vers l'arrière. Face arrière bossagée avec une feuillure dressée à la gradine, lissée en bordure de la face latérale (largeur = 49 cm, profondeur = 6 mm). De bas en haut : chanfrein renversé, listel saillant, tore à profil segmentaire, et deux moulures indéterminées, baguette immédiatement suivie d'une gorge ou talon renversé ? La couleur du marbre, l'aspect et la taille sont comparables à ceux des fragments 67 et 23 (fûts à quatre cannelures).

N° 73 : Planche 11. — Fragment d'une plinthe. Dimensions : h = 19 cm, l. conservée = 33,5 cm. ép. = 4,2 cm. Sur la face principale, la mouluration est de bas en haut : large bandeau saillant, talon renversé, quart de rond renversé, listel saillant, chanfrein droit. Cette mouluration a les mêmes proportions que les chambranles du groupe 3 type d (n° 2 et 70), mais elle est ici inversée. Ces éléments doivent appartenir au même décor. Un filet³⁶ saillant, à 2,5 cm du bord arrière, est situé sur toute la longueur du lit de pose. L'arête arrière du lit d'attente est chanfreinée. La face arrière dressée grossièrement à la gradine porte à hauteur du quart de rond droit une rainure en V³⁷.

C - Unité de mesure

Seuls deux éléments permettent de savoir quelle unité principale de mesure était employée. Le premier est la traverse trouvée dans la cour entre les thermes et la villa (cf. note 6) : la cinquième ligne horizontale tracée sur le bandeau latéral se trouve à 14,9 cm du bord supérieur, soit un demi-pied de 29,8 cm. Le second élément est le montant droit n° 1 : sa hauteur est de 59,6 cm, soit deux pieds de 29,8 cm.

Une fois cette valeur établie, il est facile de repérer, sur un certain nombre de fragments, les divisions utilisées par les marbriers : c'est aussi bien le seizième de pied (doigt) que le douzième (once). Pour citer quelques exemples, mentionnons parmi les éléments les plus complets, pour les chambranles :

Élément de la cour :

2e à 3e ligne = 1,85 cm, soit 1 doigt.
 6e à 7e ligne = 4,5 cm, " 1/4 de doigt.
 8e à 9e ligne = 5,5 cm, " 3 doigts.
 9e ligne au lit inférieur = 6,05 cm, soit 3 doigts 1/4
 sur le bandeau supérieur : 11,1 cm, soit 6 doigts
 longueur : 35,4 cm, soit 19 doigts ou 1 pied 3 doigts.

N° 36 : feuillure = 1,8 cm, soit un doigt.

N° 1, 13 et 36 : largeur du chambranle = 24,7 cm, soit 10 onces.

N° 13 : longueur du lit inférieur = 96,7 cm, soit 3 pieds 4 doigts.
 ou 3 " 3 onces.

Nous pouvons en déduire la largeur de la baie :
 96,7 cm - (2 x 1,8 cm), soit 3 pieds 2 doigts.

Pour les corniches :

N° 57 : $h = 2$ onces, $l = 3$ onces ou 4 doigts.

N° 59, 60, 61 : $h = 2$ onces.

N° 58, 52 : $h = 1$ once 1/2.

N° 53, 54, 55, 56 : $h = 2$ doigts 1/4.

N° 54 : largeur du lit d'attente = 3 doigts 1/2.

largeur du lit de pose = 2 " . La rainure le divise en 7/8 de doigt à l'arrière, 1 doigt 1/8 à l'avant.

N° 43 : $h = 3$ doigts, $l = 4$ doigts. Longueur de l'élément = 1,25 m, soit 4 pieds 2 onces.

Pour les pilastres :

Base N° 63 : longueur totale = 1 pied 3 doigts 1/8.

longueur lit d'attente = 15 doigts 1/2 = largeur du pilastre. Hauteur totale = 5 doigts 1/2. Hauteur jusqu'au tore supérieur = 4 doigts 3/4. Hauteur plinthe = 7/8 de doigt, Hauteur tore inférieur = 1 doigt 1/8. Hauteur scotie = 1 doigt. Hauteur tore supérieur = 1 doigt.

Fût N° 17 : largeur à la base = 15 doigts 1/2, à 1,23 m de hauteur, elle n'est plus que de 15 doigts 1/4. La largeur n'est plus que de 15 doigts 1/4. La largeur des cannelures est le double de celle des listels, soit 1/2 listel = 1 partie : x équivaut à 6 parties et la largeur du fût se divise en 38 parties. La hauteur des rudentures est de 0,68 m ou 2 pieds 4 doigts 1/2, ou encore 2 pieds 3 onces 1/3 ; si l'on admet que cette hauteur est égale au tiers de celle du fût, celui-ci aurait eu 2,04 m ou 6 pieds 10 onces.

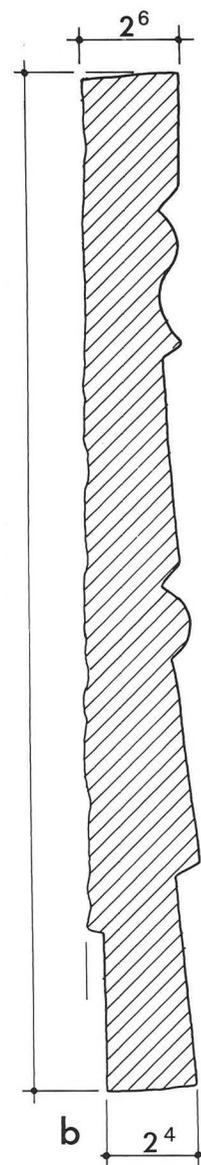
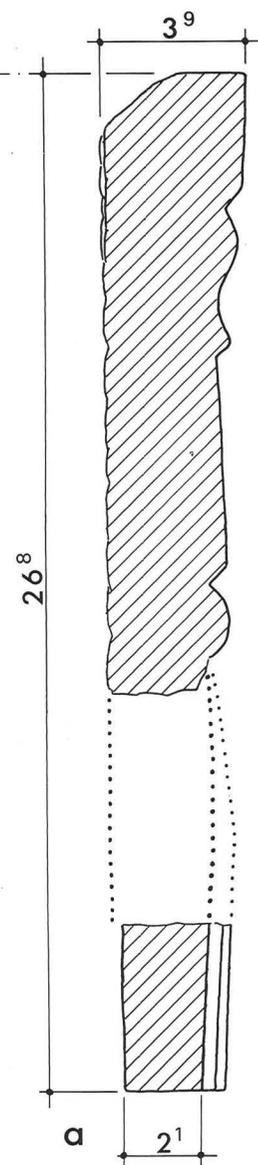
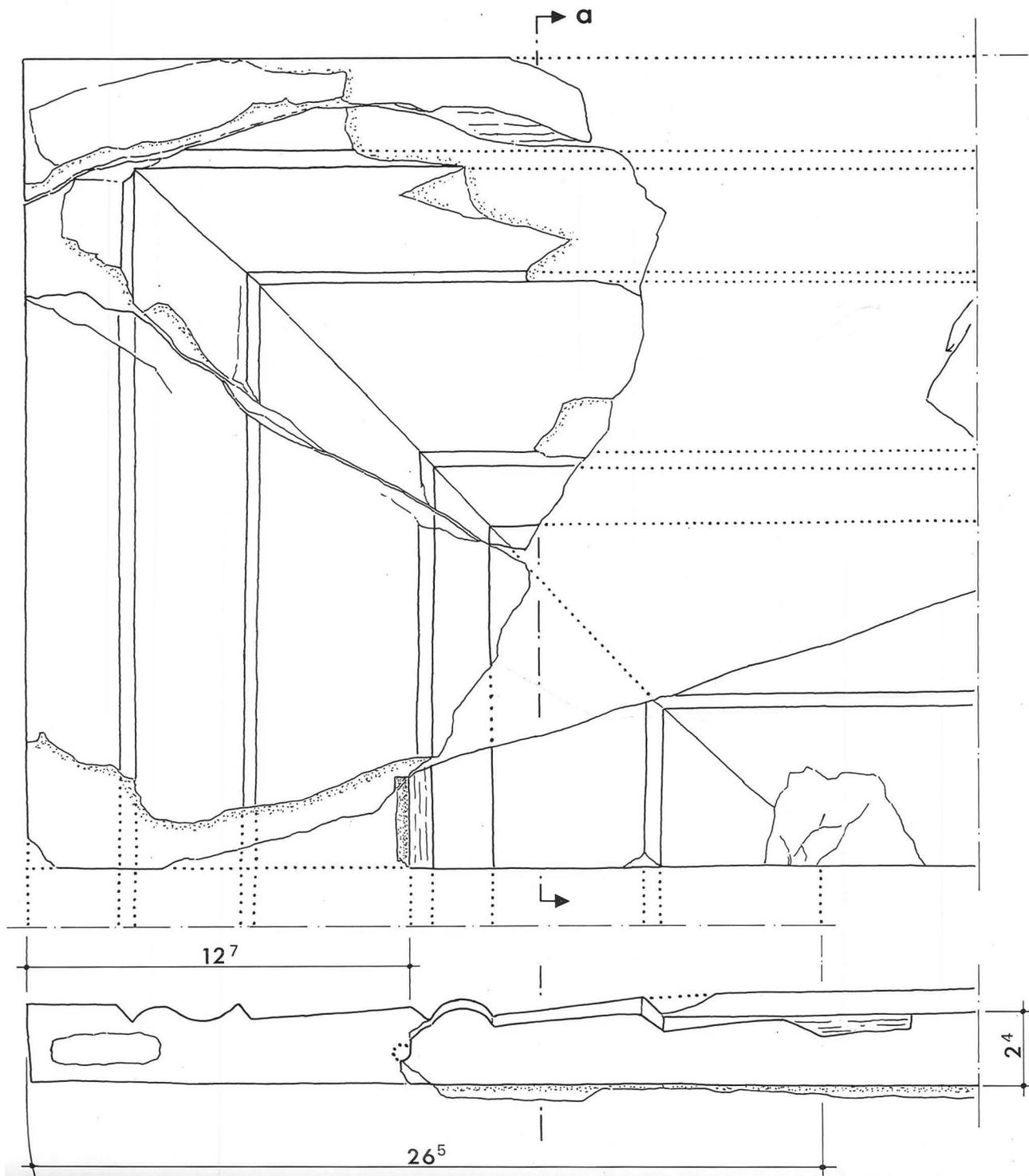
Seul un très petit fragment de chapiteau a été découvert dans la couche de surface en TH. 8. Ce fragment est d'un type corinthisant semblable à ceux retrouvés dans la cour située entre les thermes et la villa et dans le secteur paléochrétien. Nous pouvons admettre que la hauteur du pilastre devait être d'environ 2,40 m (h . base = 0,10 m, h . fût = 2,04 m, h . chapiteau = \pm 0,26 m).

Cette étude montre que les sculpteurs sur marbre se servaient pour leur art des unités couramment employées dans le monde romain. Elle permet aussi de suggérer que tous ces marbres ont pu être taillés par un même atelier. A ce propos, la fragilité des éléments due à leurs grandes dimensions et leur minceur incite à supposer qu'ils ont pu être sculptés sur place ou non loin de là. Le grand nombre et la variété de fragments trouvés tant dans les thermes qu'aux abords, sont un autre témoignage, non seulement de la richesse du décor, mais aussi de la qualité du travail des marbriers. On ne peut que regretter le manque de publications consacrées à cet art qui constitue un élément essentiel du décor architectural.

NOTES

1. Planche 18.
2. N° 13, type 2, planche 3.
3. R. Amy, P. Gros, *La Maison Carrée de Nîmes*, Paris, 1979 (38e Supplément à *Gallia*), p. 169.
4. G. Fouet, *La villa gallo-romaine de Montmaurin*, Paris, 1969 (XXe Supplément à *Gallia*), p. 103-106.
5. *De Arch.* IV, VI.
6. Un autre élément du même genre, côté droit de linteau, a été découvert dans la cour. $L = 0,354$ m, $l = 0,291$ m, ép. = 2,7 cm. Face arrière dressée, mortaise à mi-hauteur traversant de part en part, lit d'attente lissé avec tenon. Le bandeau saillant latéral, d'une largeur de 3,2 cm, est muni de neuf fines rainures parallèles, gravées à la pointe, et qui correspondent aux lignes de taille des différentes moulures. Cet élément est de très bonne facture, en douze morceaux raccordés sur cassure : il est d'un intérêt tout particulier puisqu'il indique non seulement la manière dont la taille a été exécutée, mais aussi qu'elle a été l'unité de mesure utilisée.
7. Diamètre = 6 mm, profondeur = 3 cm.
8. Voir le n° 6. Quoique d'épaisseur différente, ces deux ensembles qui ont la même largeur et le même type de taille devaient appartenir au même encadrement et être joints l'un à l'autre. La feuillure recevait le placage des parois latérales de la baie.
9. Description suivant la terminologie du *Vocabulaire de l'Architecture*, Ministère des Affaires Culturelles. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1972, XI, Le décor d'architecture : la mouluration.

10. Il y a sur tous les fragments une pellicule de concrétions calcaires qui empêche de se rendre compte du degré de ce poli.
11. Soit deux pieds de 0,298 m.
12. Ou les 5/6 de 0,298 m.
13. Vestiges de l'arrachement du sol ?
14. Diamètre = 5 à 9 mm, profondeur 1,5 à 2,8 cm.
15. 11 cm x 3,6 cm.
16. Diamètre = 4 mm, profondeur = 3 cm. Il est à noter toutefois que la traverse ne possède pas de mortaise sur ce côté.
17. D'autres fragments de ce groupe ont été découverts dans la cour qui sépare les thermes de la villa.
18. Fragments 2 et 14 de la planche 14.
19. Cette moulure est dans le type b remplacée par un autre chanfrein renversé : par exemple n° 71 planche 5. Dans le type c, ce chanfrein ressemble plus à un quart de rond.
20. Parfois convexe.
21. Dans le type d (ex. n° 15 planche 5), le profil s'arrête à cette moulure.
22. *Gallia*, 30, 1972, p. 106 – fragments M7.
23. Tous ces fragments ayant été dégagés en stratigraphie, il est difficile de différencier ceux utilisés en corniches de ceux utilisés en bases. Nous avons pris le parti de les dessiner, sur les planches 6 et 7, selon une même présentation.
24. Type retrouvé à Montmaurin : G. Fouet, *ouv. cité*, p. 105.
25. Un très grand nombre de fragments, en marbre blanc, de ce type a été découvert à la Tour de Vésone à Périgueux (J. Lauffray). Quatre de ces fragments portent des marques gravées, soit sur le lit d'attente, soit sur la face arrière, qui sont des numéros de localisation de pose. Leur dessin ressemble à ceux gravés sur le chapiteau du Temple de Vénus à Pompéi (J.-P. Adam, *La Construction romaine, matériaux et techniques*, Paris, 1984, p. 54-55). Ce type se trouve aussi à Montmaurin (G. Fouet, *ouv. cité*, p. 105) et à Histria (A. Suceveanu, *Histria*, VI, Les thermes romains, Bucarest, 1982, p. 143 et pl. 32, sous-groupe 2, type I).
26. Trois autres éléments ont été retrouvés dans la cour séparant les thermes de la villa. La taille des moulures, les dimensions sont très voisines. Un fragment a sa face de joint lissée à 45° du côté droit, un autre du côté gauche. Ces deux éléments appartiennent au décor d'un angle rentrant.
27. Diamètre = 6 mm, profondeur = 2 cm. Elles sont percées obliquement, et permettaient de fixer la base contre le mur au moyen de tenons coudés.
28. N° 70, p. 65 du catalogue de l'exposition « Rome et le Sud-Ouest de la Gaule », Musées de Mont-de-Marsan et de Dax, décembre 1983 – avril 1984.
29. Cet écartement varie selon les autres fragments, de 3,8 à 4,7 cm ; d'autre part, l'épaisseur des plaques est de 2,3 à 3,6 cm.
30. 28,7 cm pour 26,6 cm.
31. Diamètre = 6 à 7 mm. Tenon coudé pour la fixation au mur ?
32. Fragment trouvé à 2 m au sud de l'abside de la salle 21.
33. A Bulla Regia, Tunisie, à la Maison de la Chasse, étage souterrain, les rudentures arrivent presque à mi-hauteur du fût. Voir A. Beschaouch, R. Hanoune, Y. Thébert, *Les ruines de Bulla Regia*, Rome, 1977, p. 60, fig. 51.
34. Le fragment n° 42, cannelé, de 22 cm x 22 cm, ép. = 4,3 à 5,2 cm, X = 4,7 cm, a sa face arrière également bossagée. Ces deux fragments peuvent appartenir au même élément.
35. Diamètre = 6 mm, profondeur = 2,1 cm.
36. Hauteur = 7,8 cm. Traces de mortier rose sur une hauteur de 4,6 cm témoins de son enfoncement dans le sol.
37. Profondeur = 4 mm, largeur entre les lèvres = 22 mm.

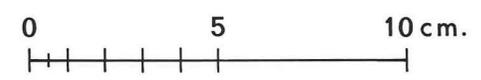


204

PLANCHE 1

6

Chambranle



R. Monturet
CNRS. SAA Pau 1984.

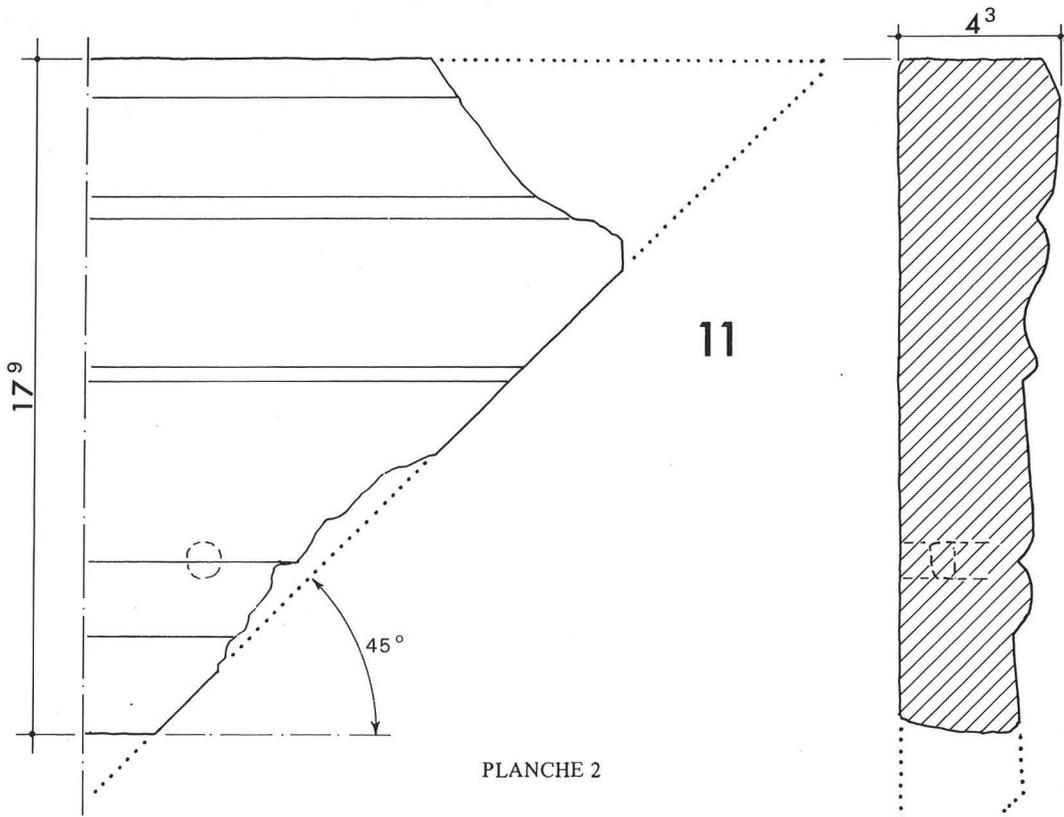
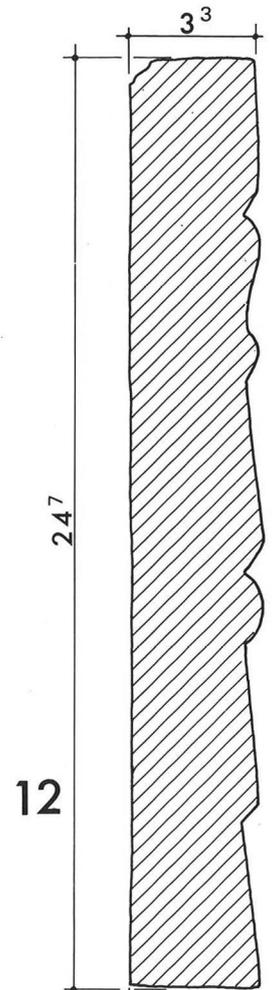
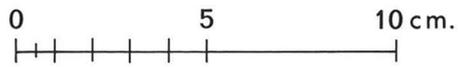
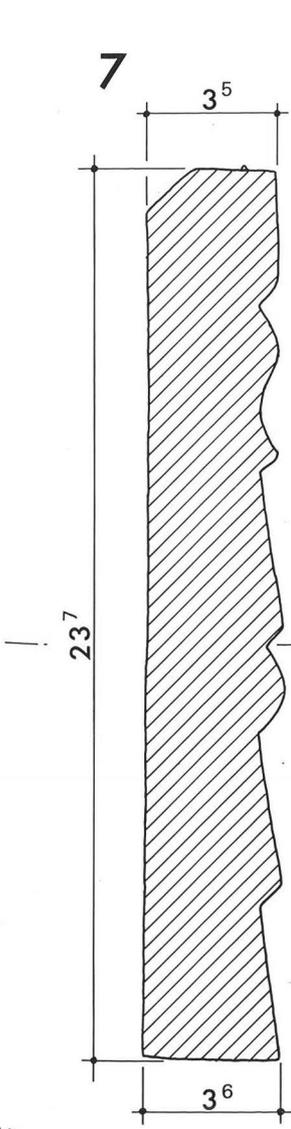


PLANCHE 2

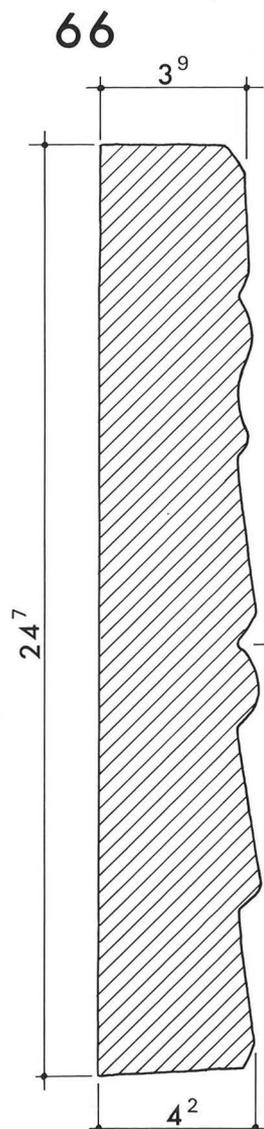
Chambranles



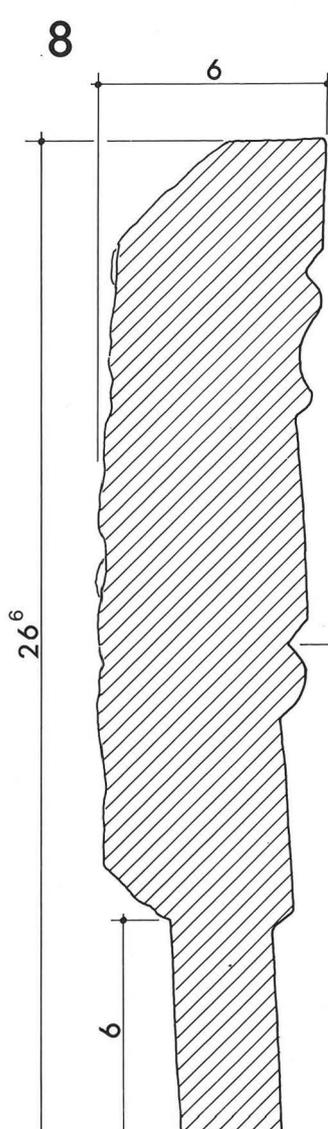
12



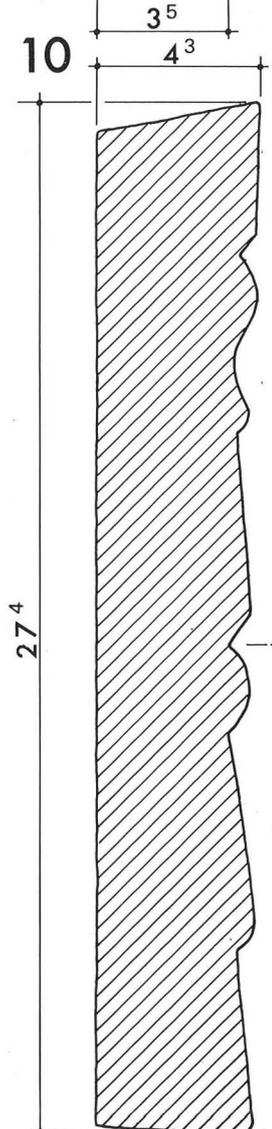
7



66



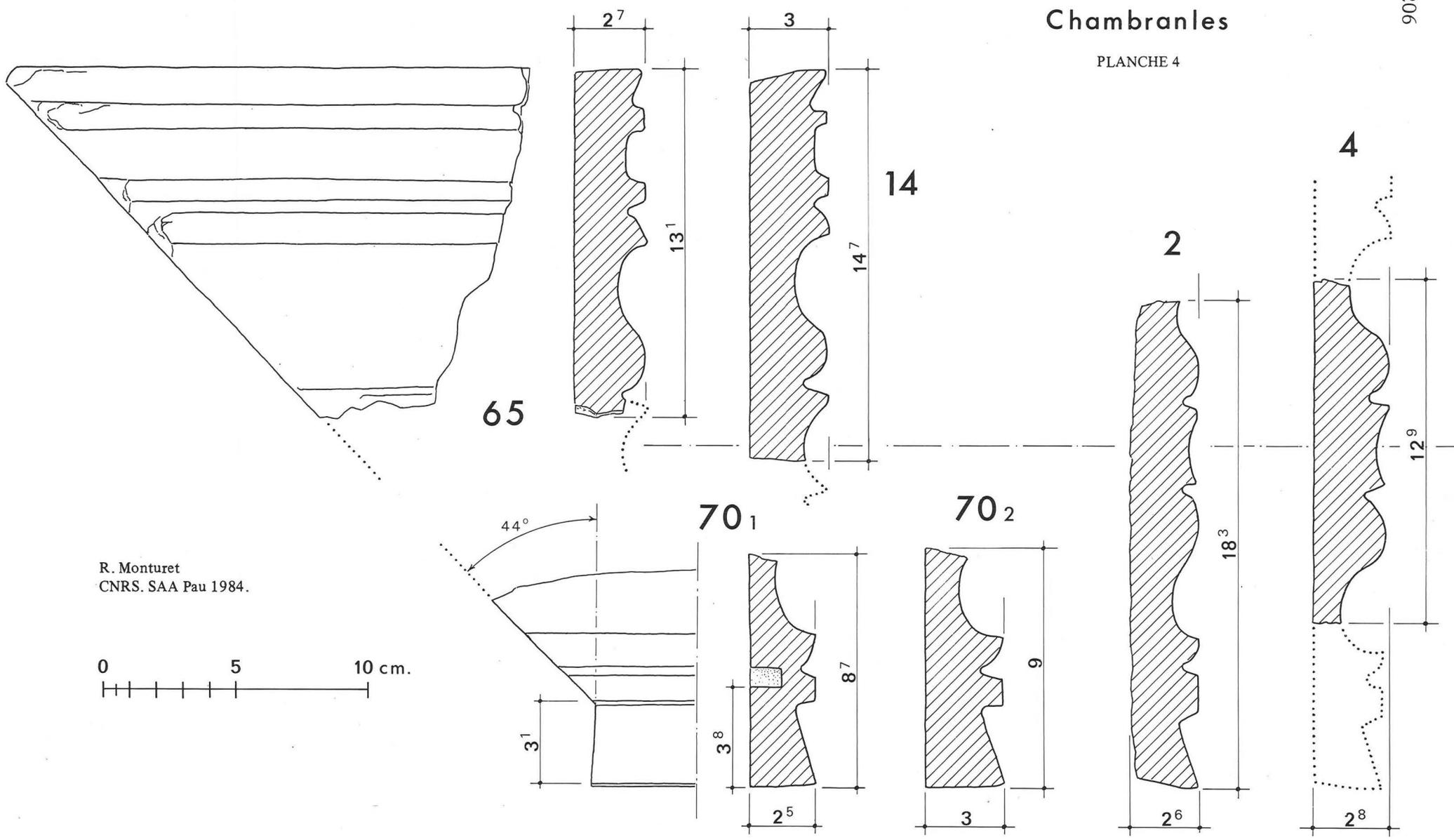
8



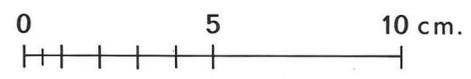
10

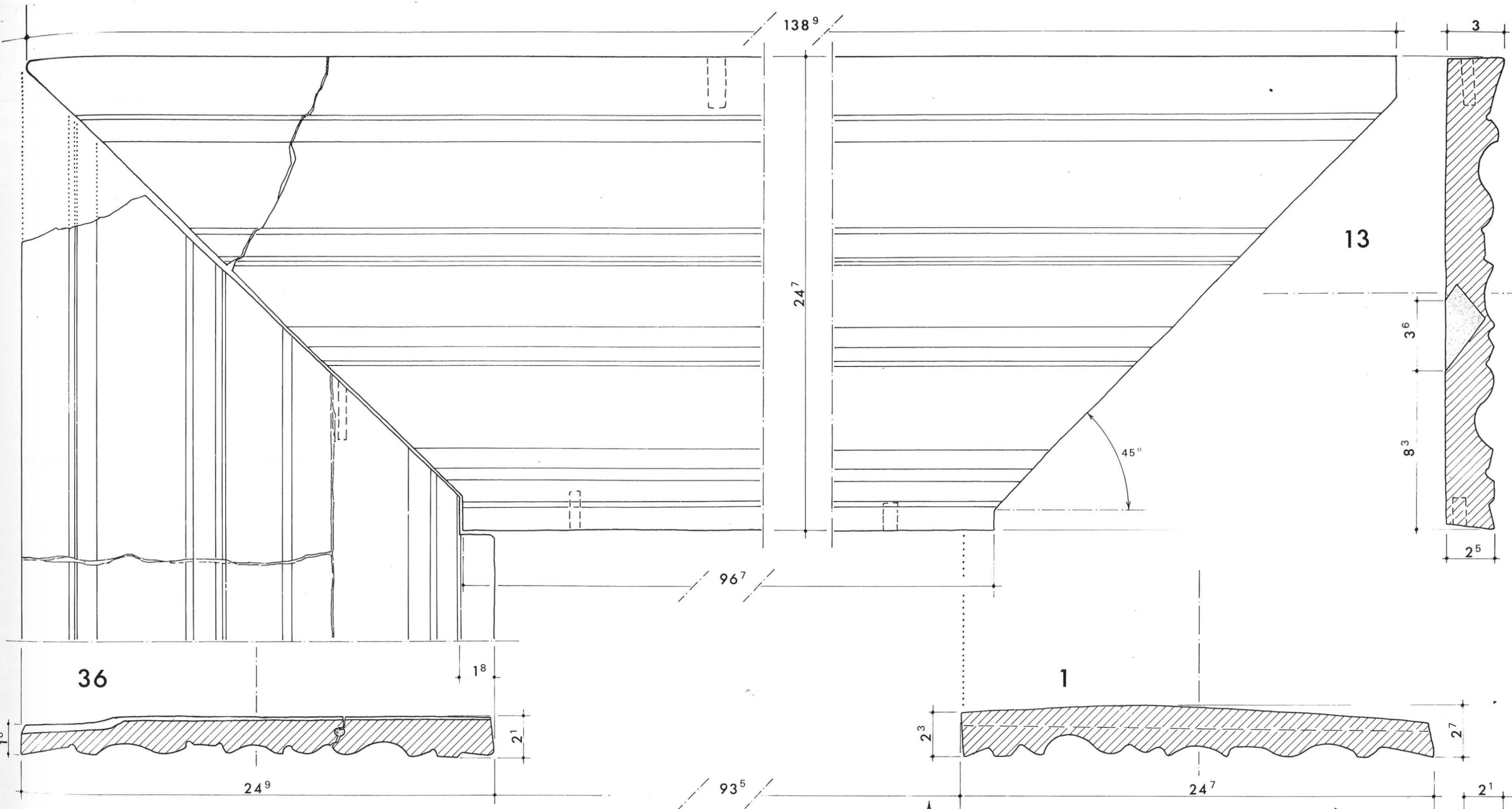
Chambranles

PLANCHE 4



R. Monturet
CNRS. SAA Pau 1984.





Chambranles

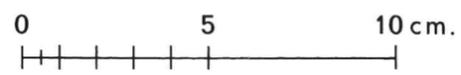
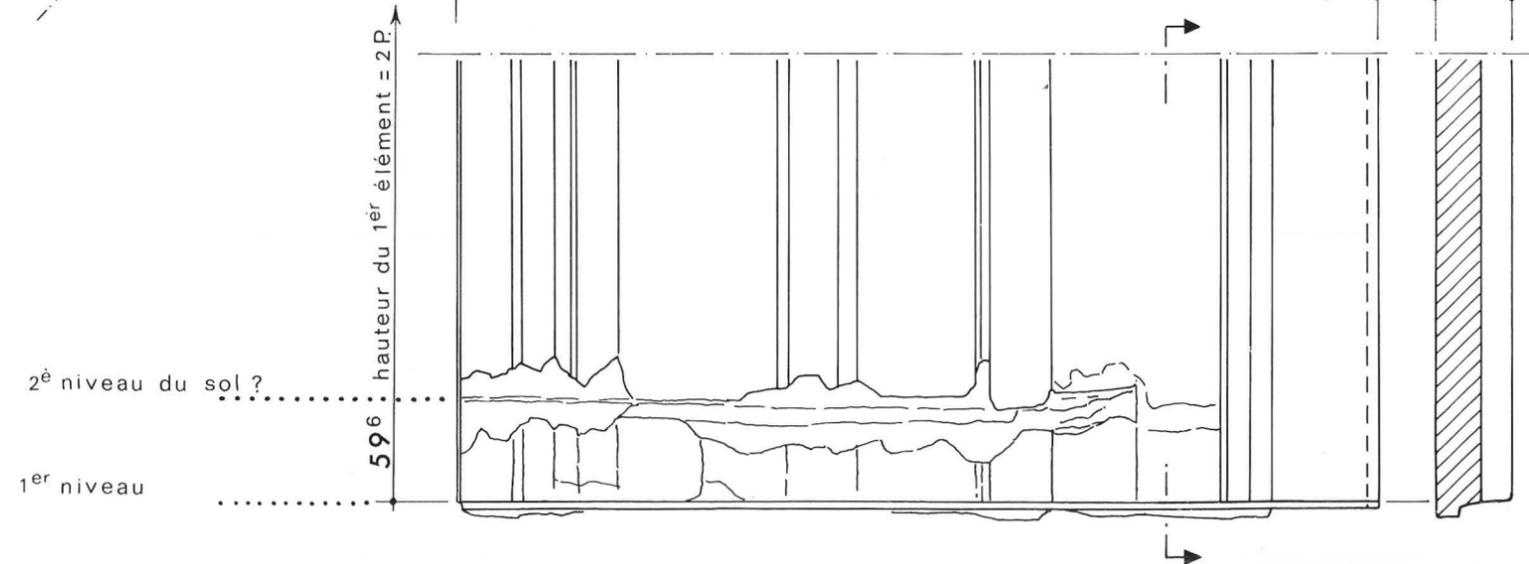


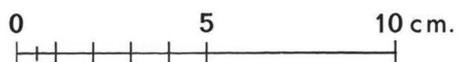
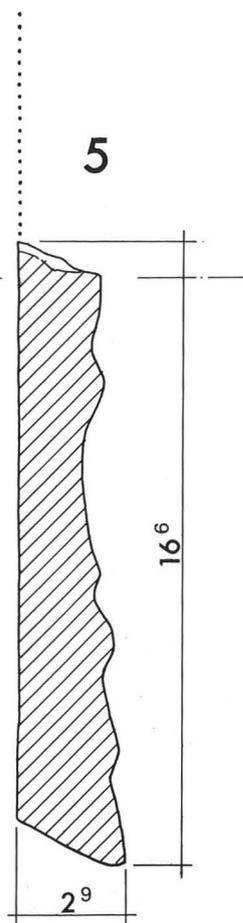
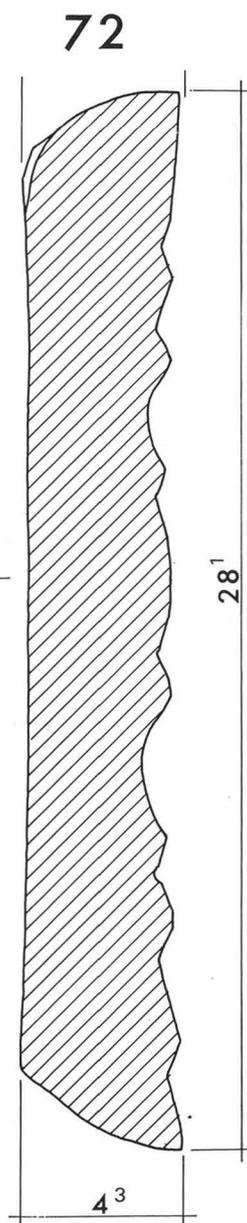
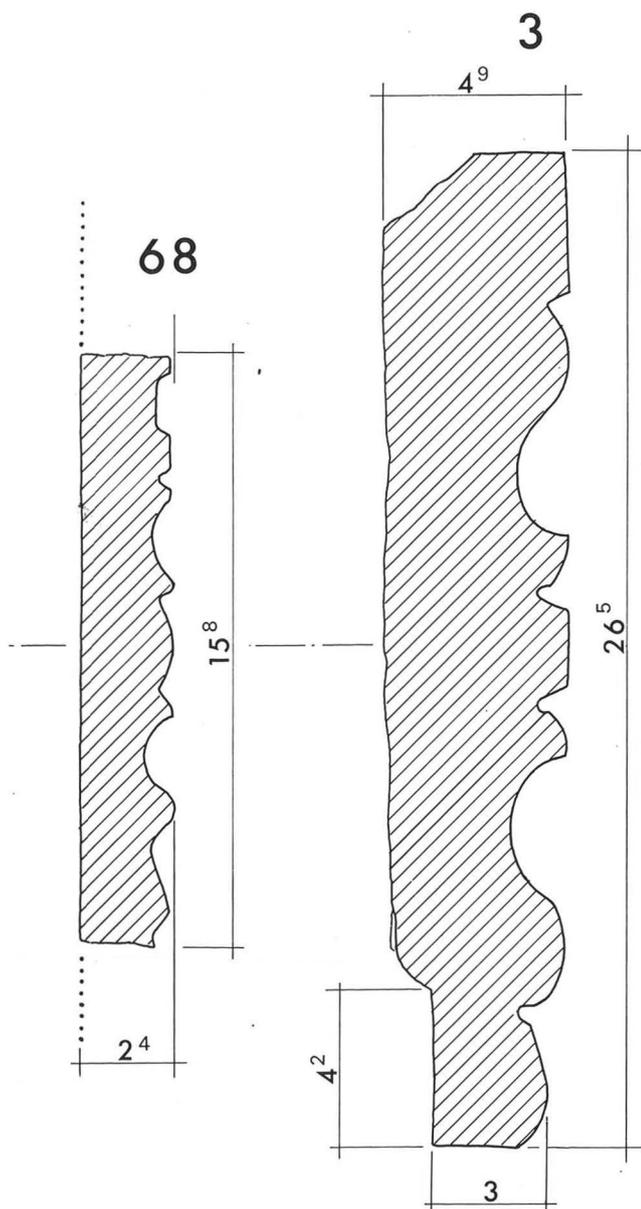
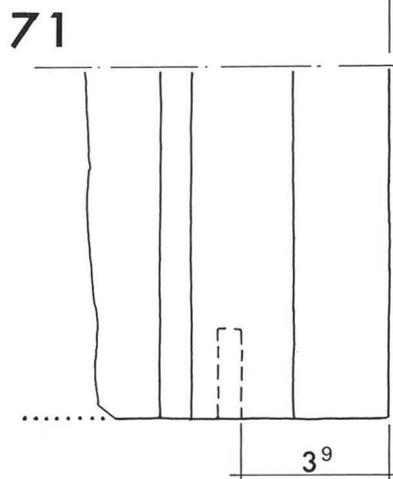
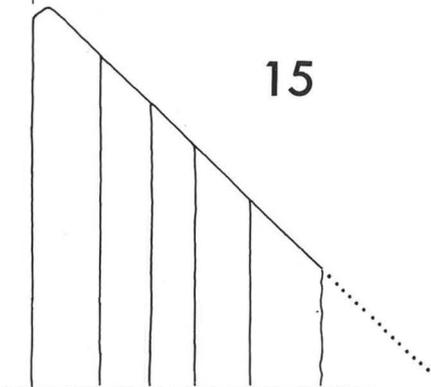
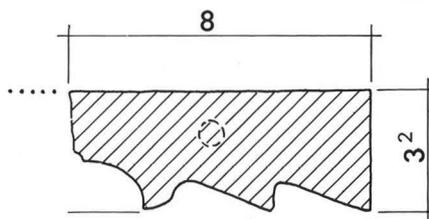
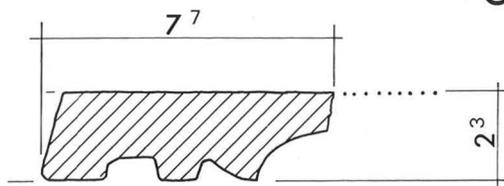
PLANCHE 3



Chambranles

PLANCHE 5

207



TYPE 1

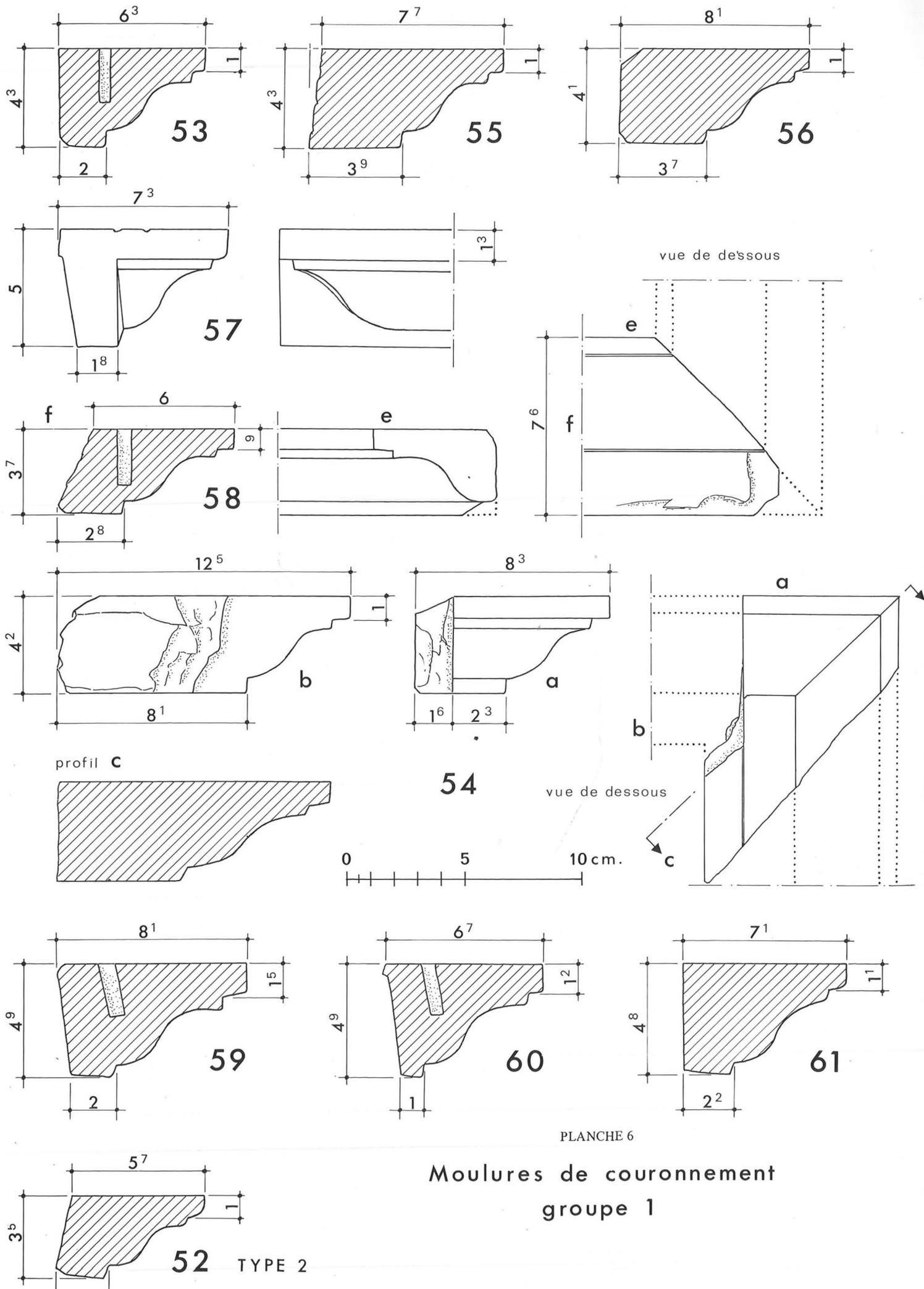
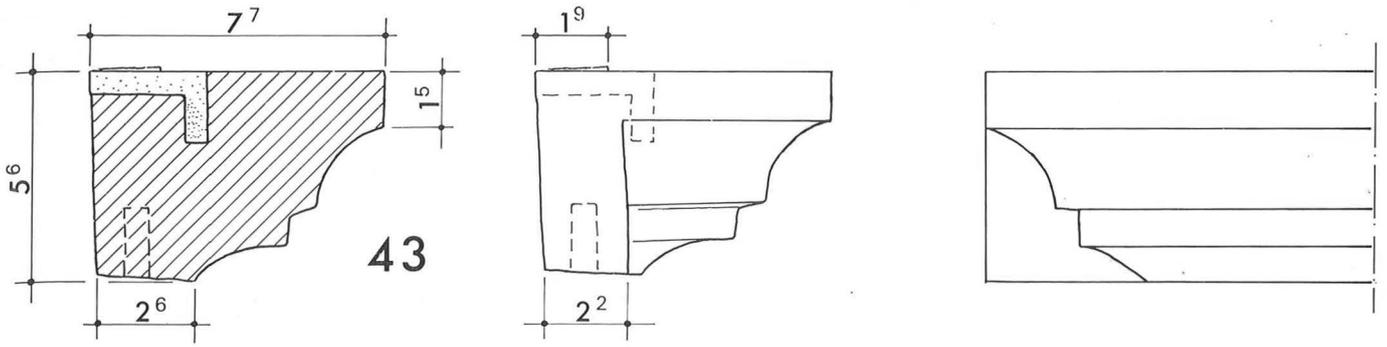


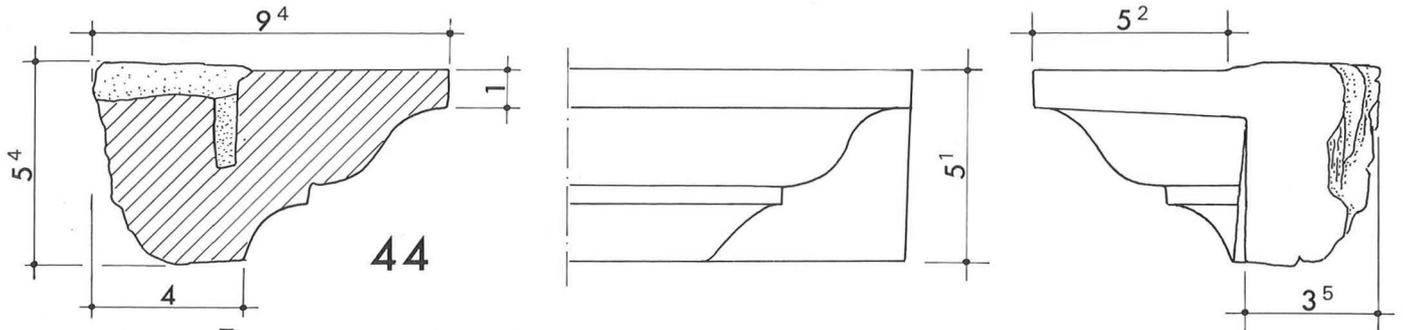
PLANCHE 6

Moules de couronnement
groupe 1

TYPE 1



TYPE 2



0 5 10 cm.

TYPE 3

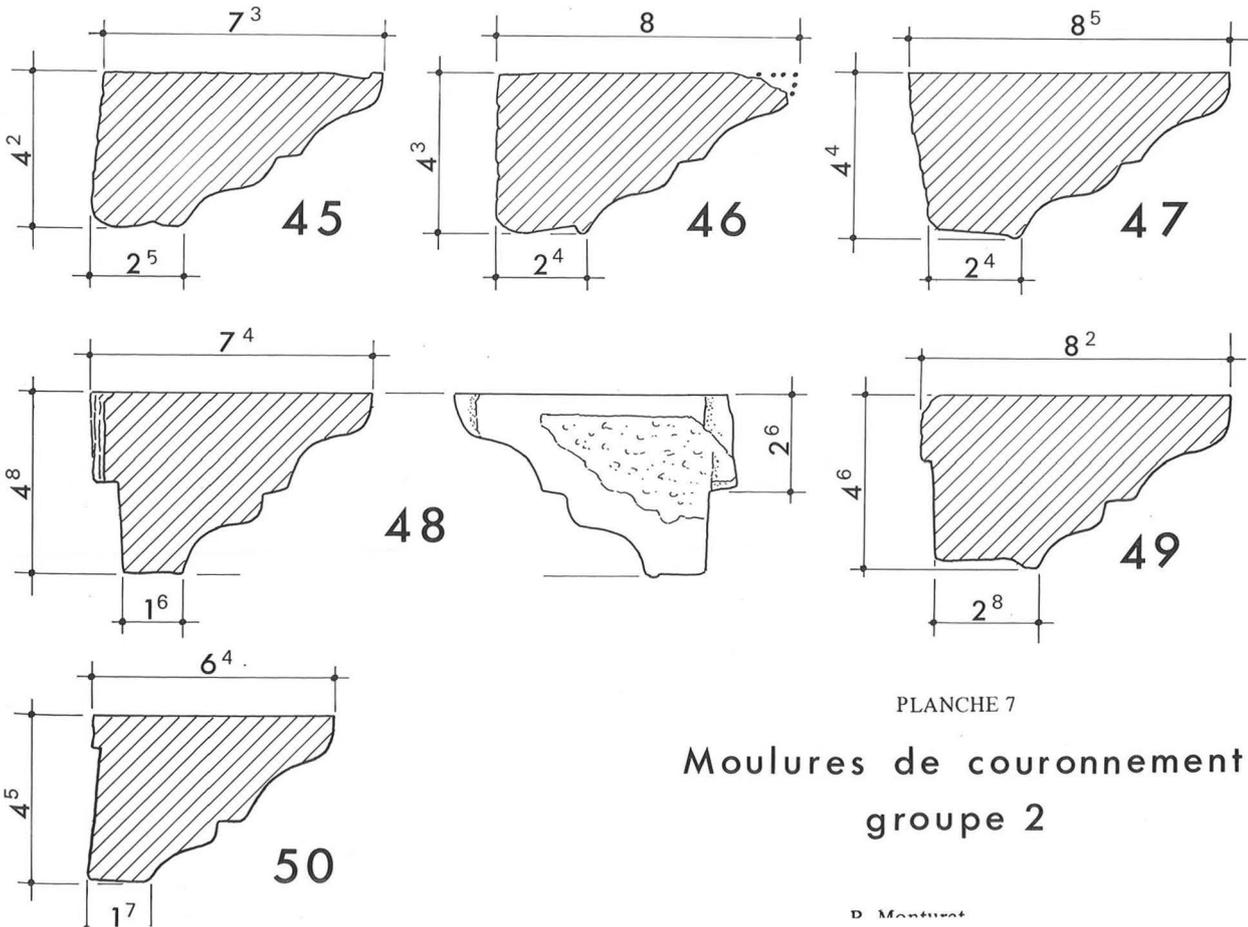


PLANCHE 7

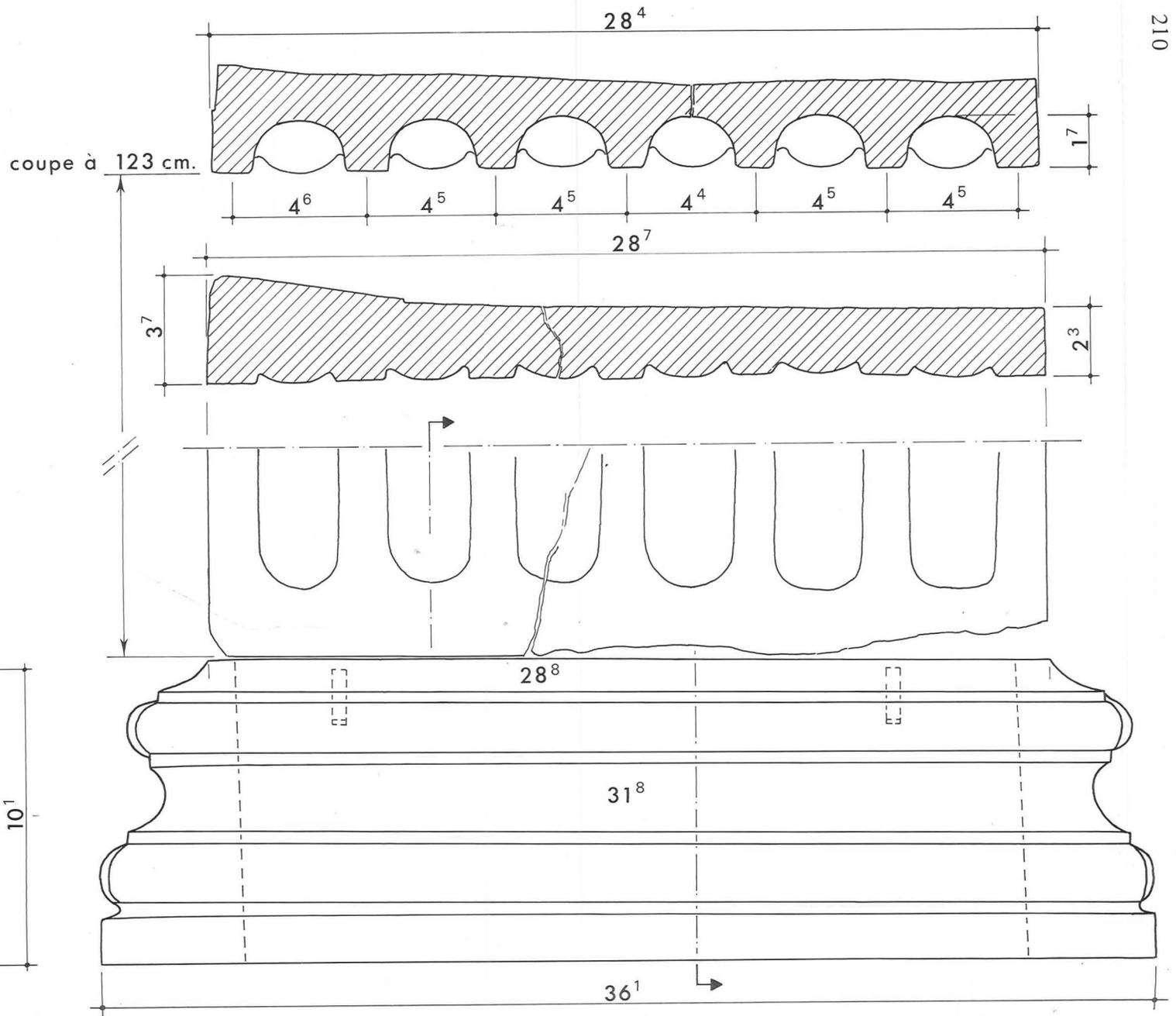
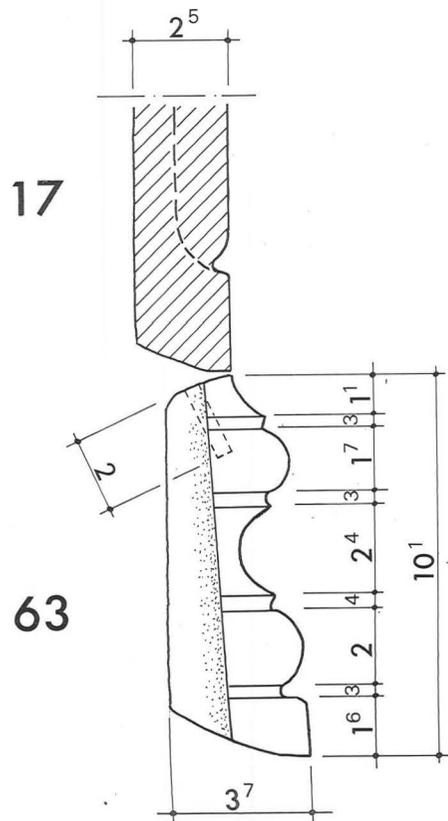
Moules de couronnement
groupe 2

Base et Pilastre rudenté

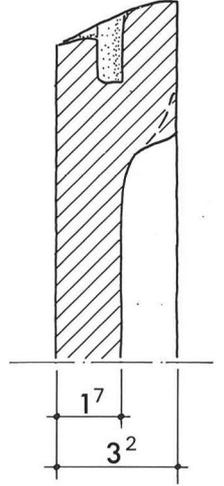
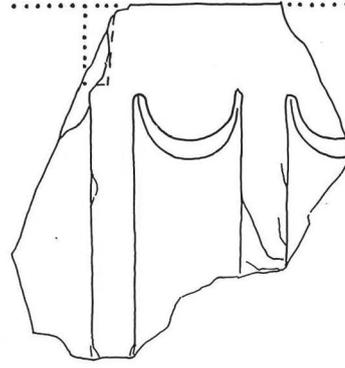
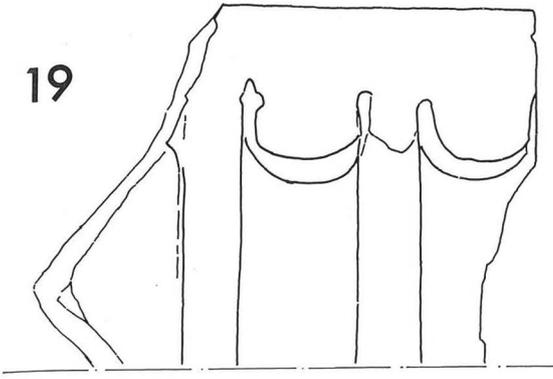
PLANCHE 8



R. Monturet
CNRS. SAA Pau 1984.



19



64

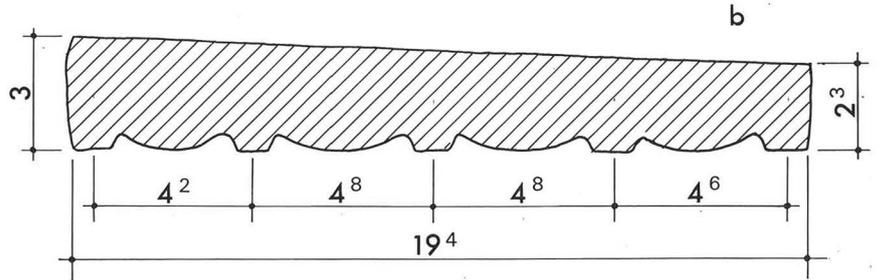
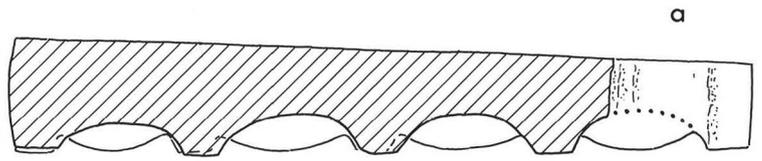
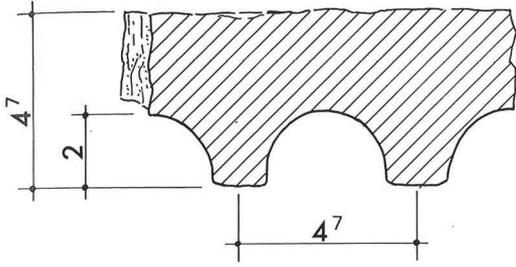
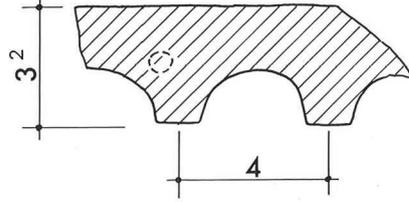
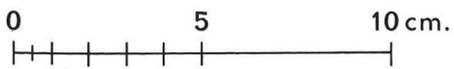
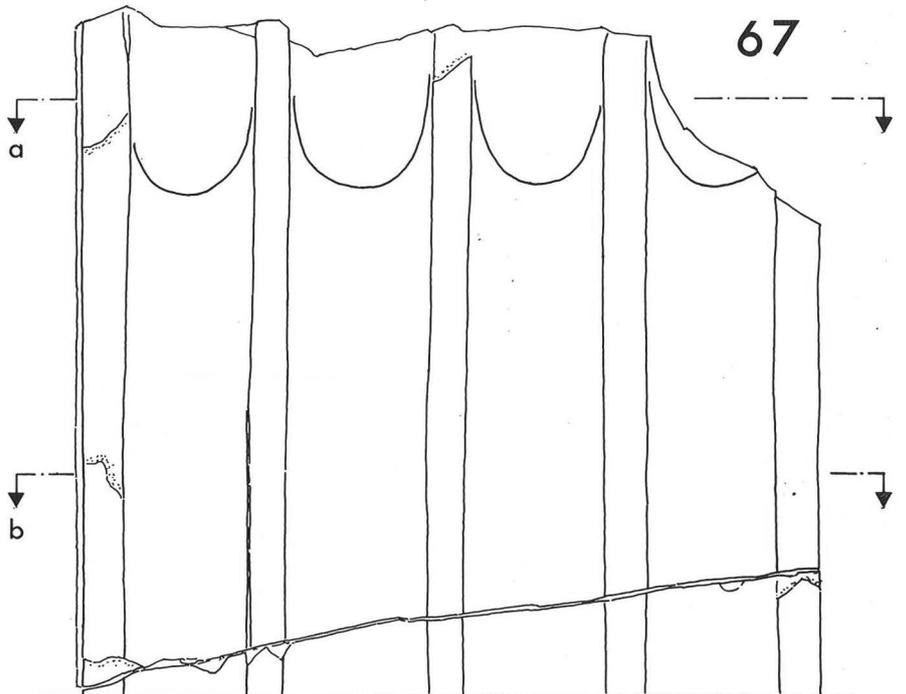


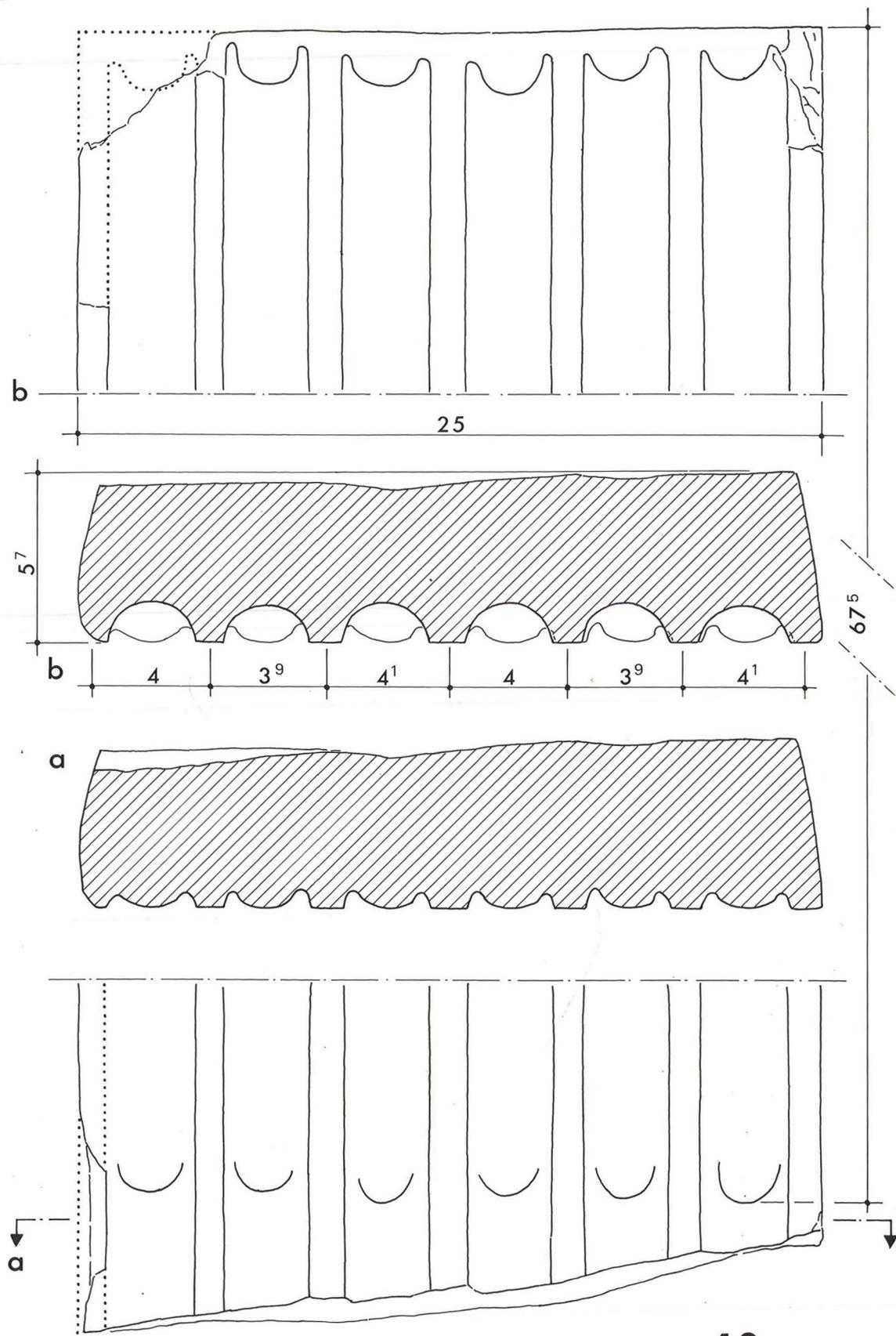
PLANCHE 9

Pilastres rudentés

67



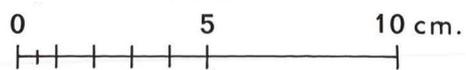
R. Monturet
CNRS. SAA Pau 1984.



18

PLANCHE 10

Pilastre rudenté



16

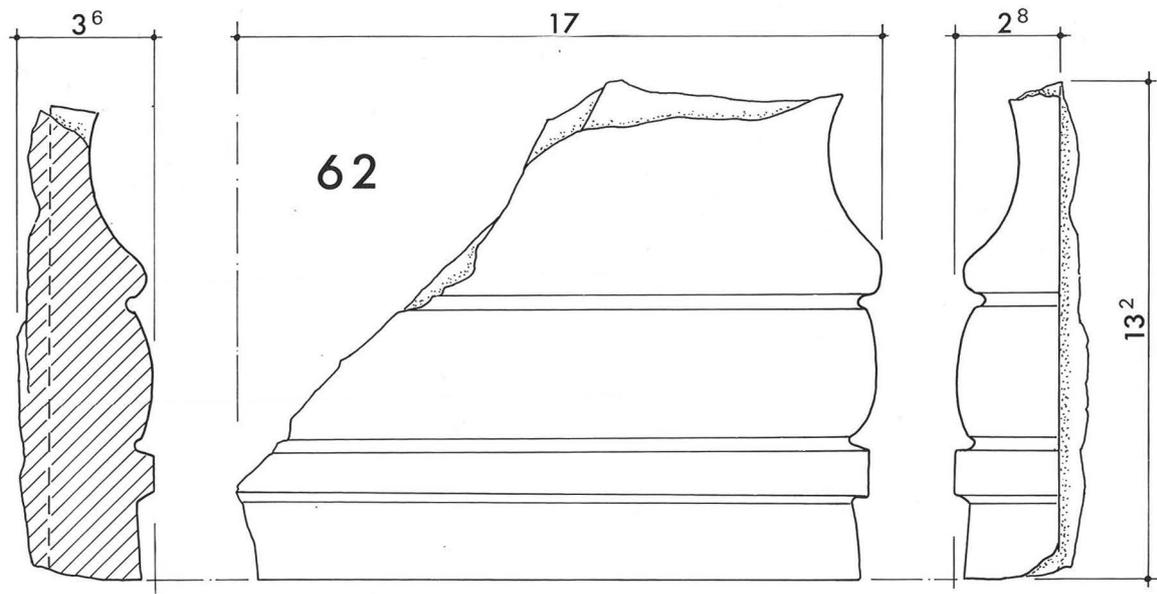
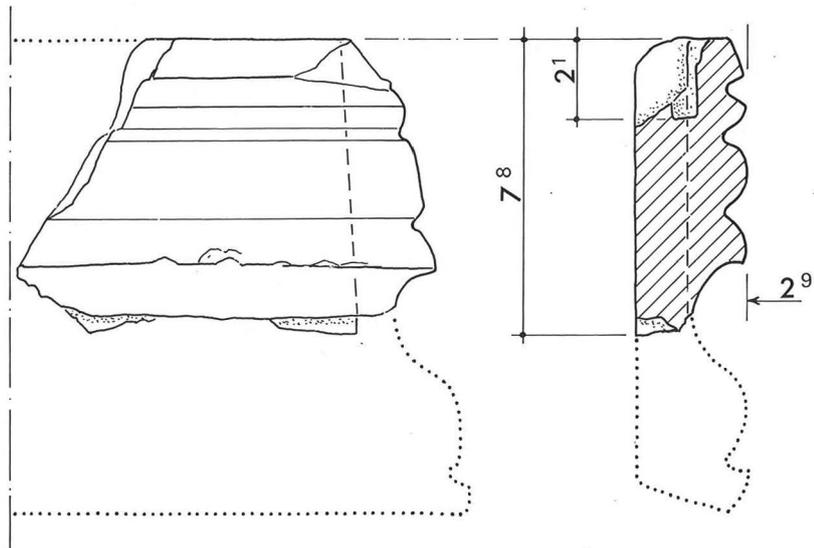
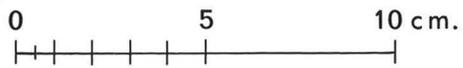
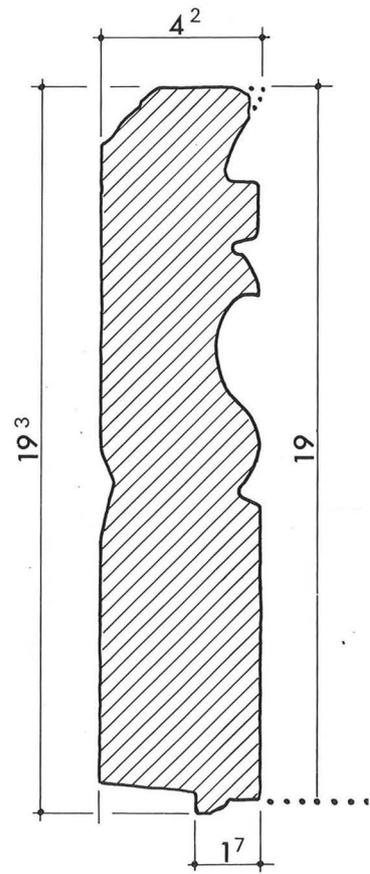


PLANCHE 11

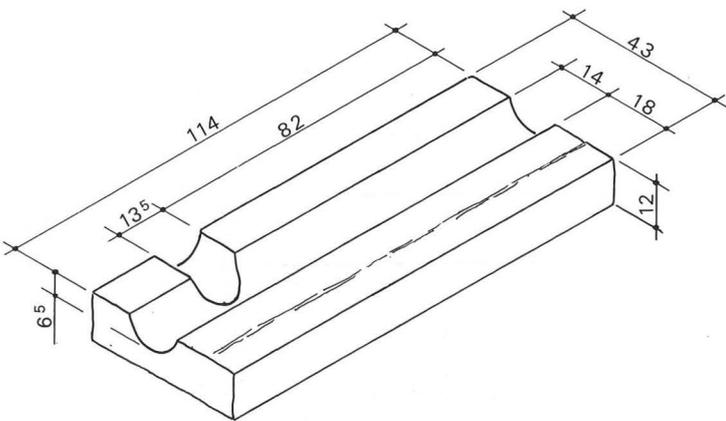
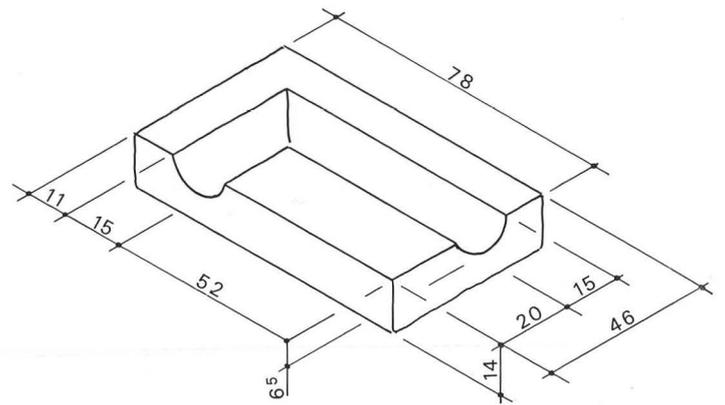
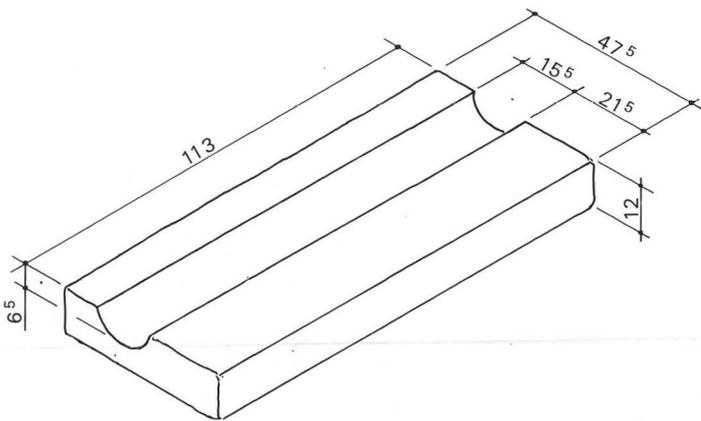
Bases

73



R. Monturet
CNRS. SAA Pau 1984.

PLANCHE 12



éléments de caniveau



R. Monturet
CNRS. SAA Pau 1984.



Fig. 2. — Photo J.-L. PAILLET

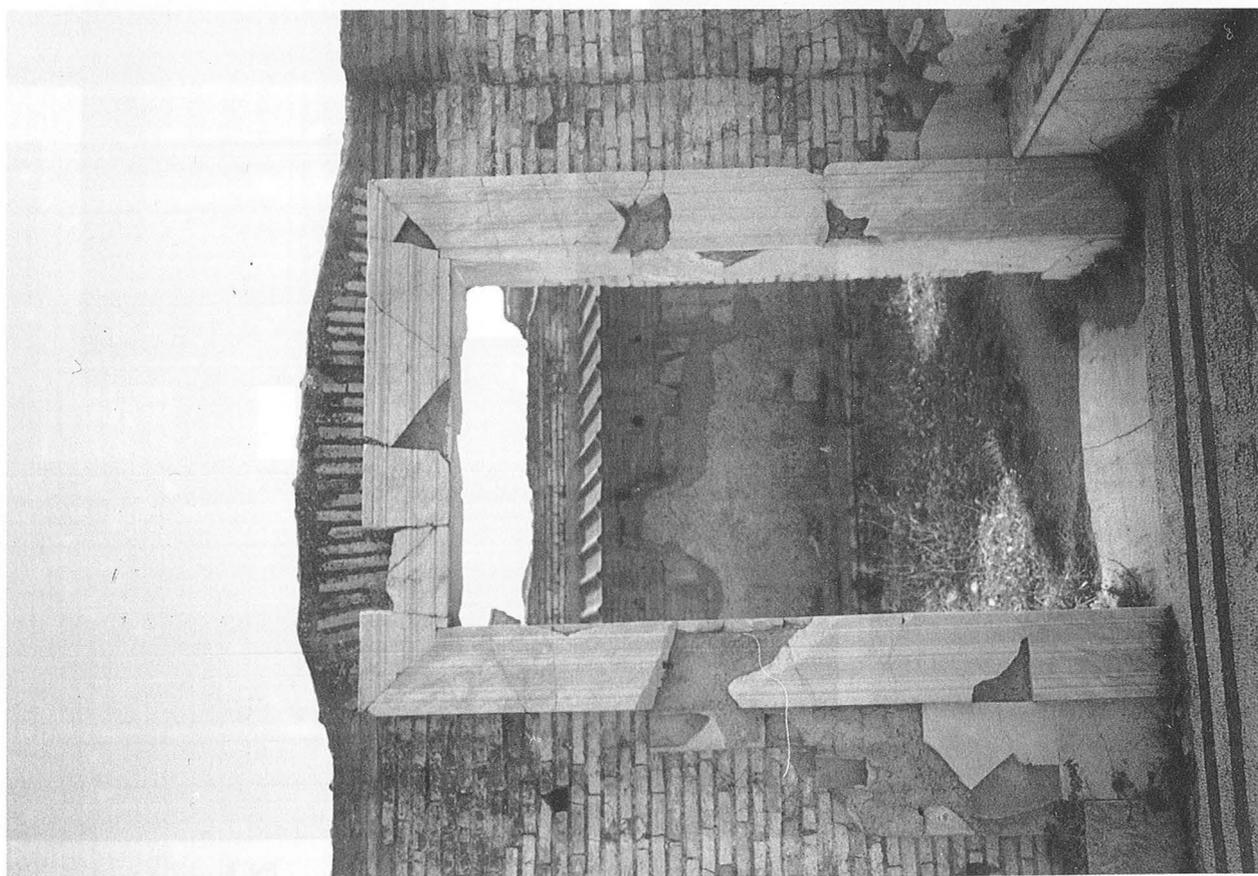


Fig. 1. — Photo H. RIVIÈRE

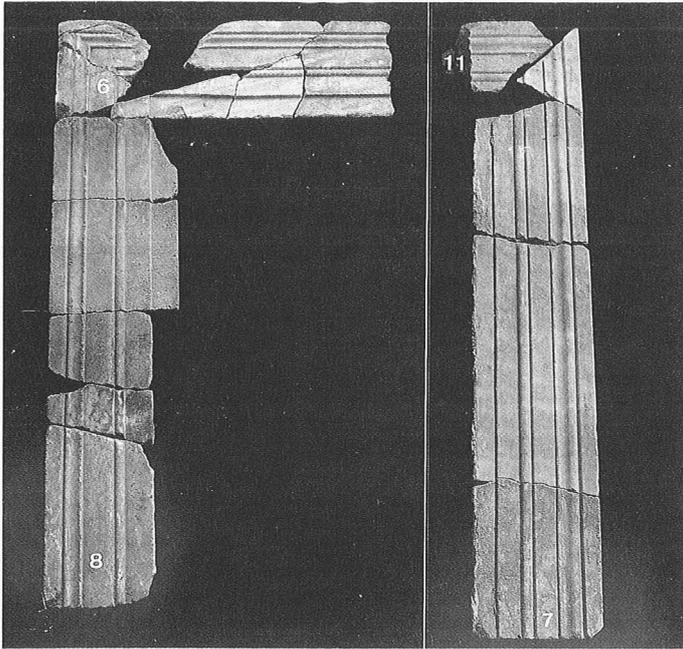


Fig. 3.

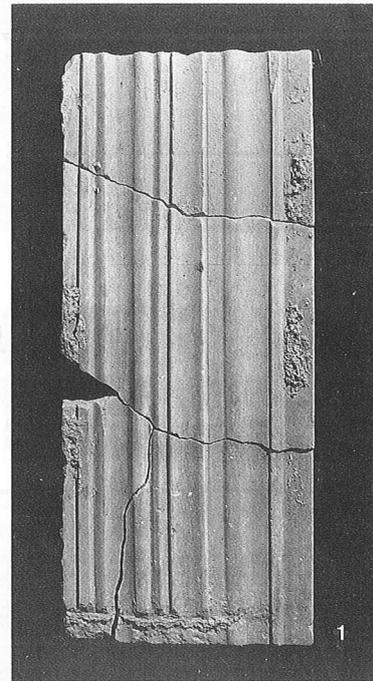


Fig. 4.

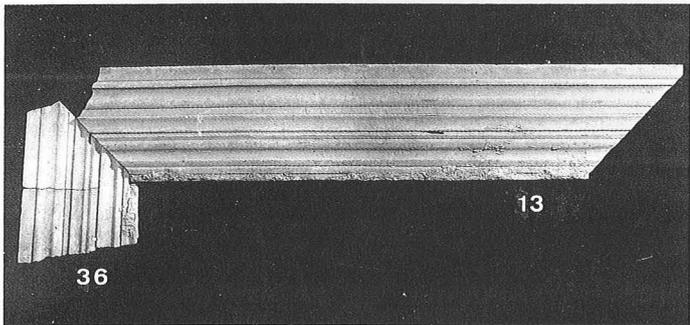


Fig. 5.

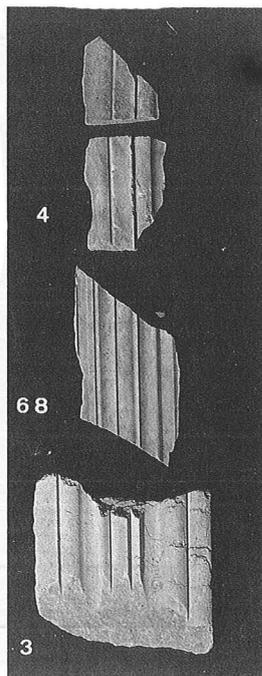


Fig. 7.

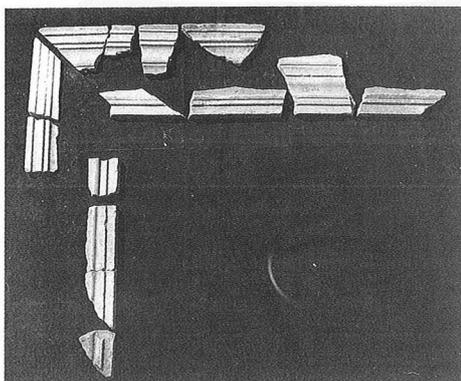


Fig. 6.

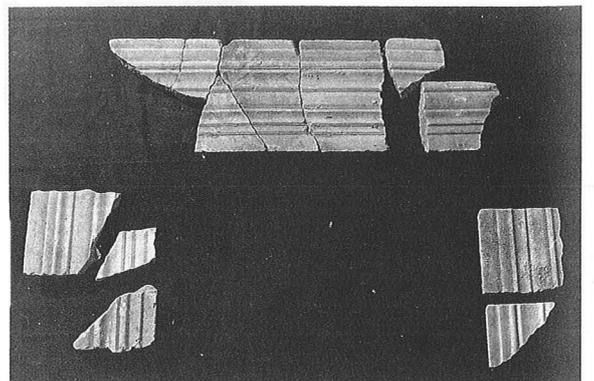


Fig. 8.

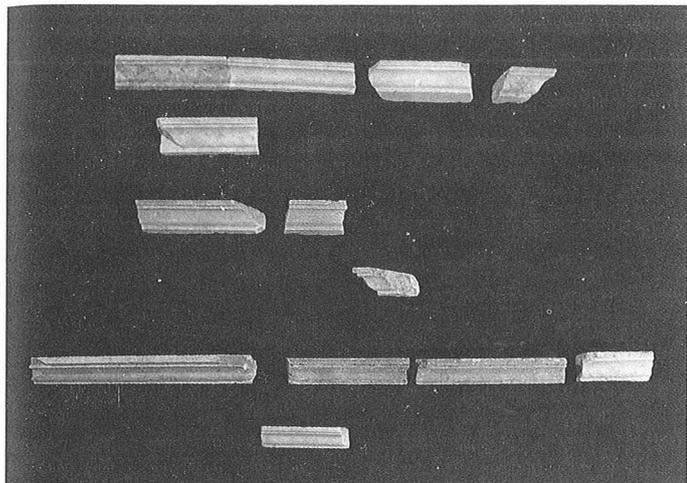


Fig. 9.

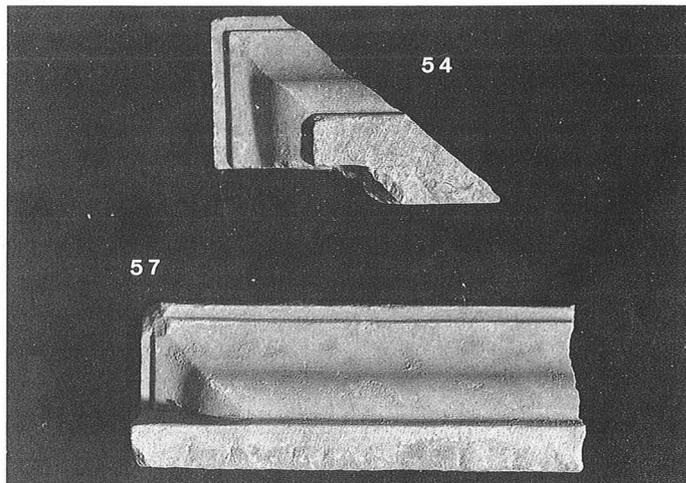


Fig. 10.

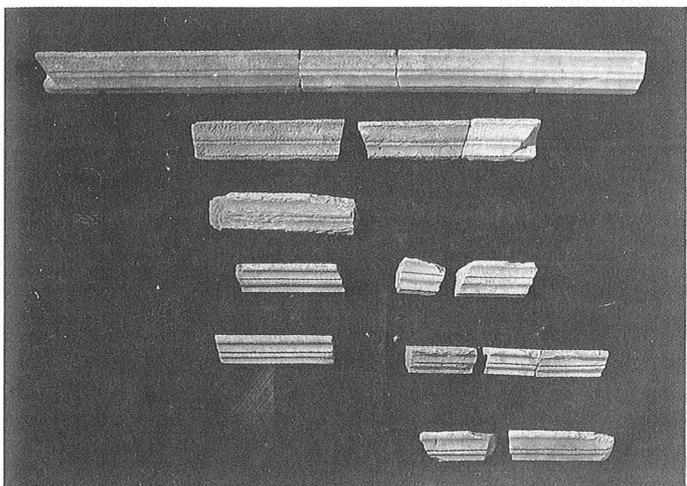


Fig. 12.

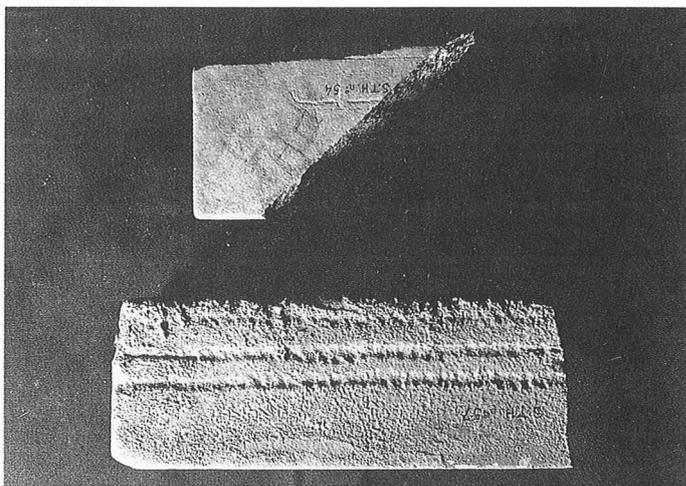


Fig. 11.

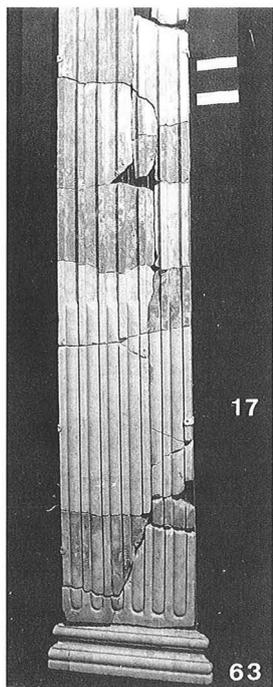


Fig. 13.

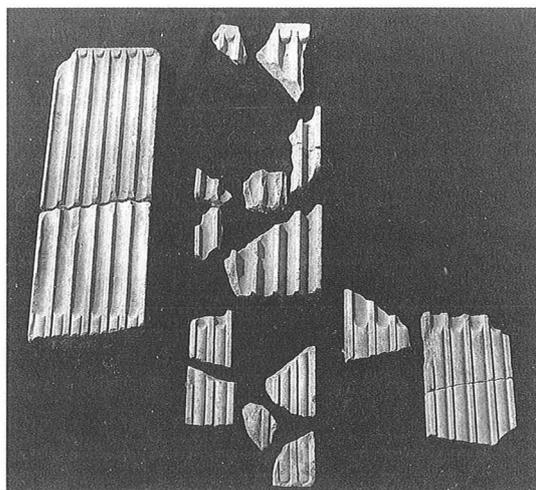


Fig. 14.

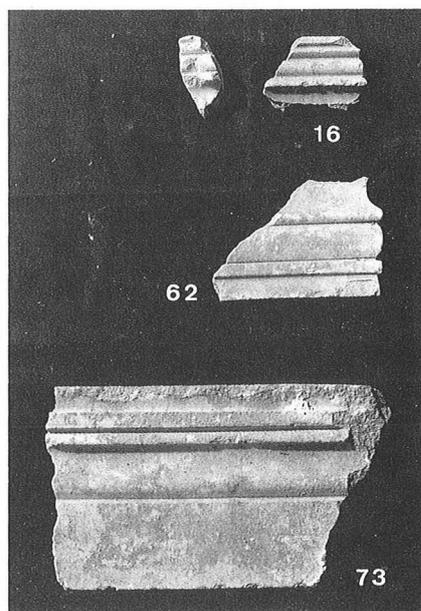


Fig. 15.